

# CITÉ

VOL. 10 NO 1 SEPTEMBRE 1994

# ÉDUCATIVE

LA REVUE DE L'AGEEFEP



L'ÉTRANGE SYNDROME DE

# Münchhausen

Les pièges de la kiloguerre

Quelques enjeux et défis  
du système universitaire

# NÉGOCIEZ VOTRE PLAN DE COURS!

Pour éviter les malentendus, négociez votre plan de cours au début de chaque trimestre. Le plan de cours, c'est une sorte de contrat qui comporte quatre clauses principales : les objectifs du cours, la description du contenu, les méthodes d'enseignement et le mode d'évaluation.



12

Vous avez demandé les critères de correction. Vous n'avez perdu aucun point pour le français.

11

Vous réclamez la correspondance entre la note chiffrée et le système littéral : Vous êtes en mesure de déceler toute erreur administrative dans votre bulletin.

10

Vous négligez de faire préciser la nature et la date des examens : Vous n'avez qu'une semaine pour préparer votre examen.

7

Vous ne demandez pas sur quoi porte l'examen : Huit des vingt questions touchent des textes que vous n'avez pas lus.

Vous avez requis du chargé-e de cours une bibliographie : Vous vous êtes évité plusieurs heures de recherche en bibliothèque.

6

L'exposé oral de votre travail est supposé compter pour 20 % de la note : Vous estimez que c'est trop élevé et vous en discutez; le pourcentage est ramené à 10 %.

Vous ignorez les méthodes d'enseignement et le mode d'évaluation : Votre absence à des jeux de rôles vous fait perdre 15 %.

1



Vous ne vous êtes pas informé des objectifs du cours : Vous n'avez pas appris ce que vous espériez.

NÉGOCIER SON PLAN DE COURS, C'EST PARTICIPER À SA FORMATION!



«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

*Cité éducative* est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP). Elle est publiée quatre fois par année, en septembre, novembre, janvier et mars.

**Directeur**

Robert Martin

**Rédacteur en chef**

Claude Garon

**Direction artistique, graphisme et mise en pages**

Signal création publicitaire

**Administrateur**

Denis Sylvain

**Collaborateurs et collaboratrices**

Hélène Bouliane, Réjean Bussière, Julie Genest, Claire Harvey, Christine Larose, Denise Perreault, Gilles Trudeau

**Révision**

Services d'édition Guy Connolly

**Impression**

Interweb (1981) inc.

**Publicité**

AGEEFEP

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-904X

Port payé à Montréal

Courrier de 2<sup>e</sup> classe n° 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

**Comité de direction**

Robert Martin, président

Denis Sylvain, secrétaire général

Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques

Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes

Laurent Spiriti, vice-président aux

Services aux étudiants

**Secrétariat**

Louise Daigneault

**Adresse postale :**

C.P. 6128,

Succ. Centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Tél. : (514) 842-3678



**Éditorial 6**  
 Le cafouillage des équivalences de cours

**7**  
 Une «fructueuse» décennie pour les dirigeants de l'U. de M.

**10**  
 Quelques enjeux et défis du système universitaire



**14**  
 Quand on creusa le ventre du mont Royal

**18**  
 Créer sans s'empoisonner

**20**  
 L'étrange syndrome de Munchausen

**22**  
 La couche d'ozone en sursis?

**24**  
 Au cœur de la ville, la vie animale

**26**  
 Les pièges et méandres de la kiloguerre

**28**  
 L'été à l'U. de M.

**30**  
 Genèse du succès scolaire

**32**  
 25 ans d'andragogie à l'U. de M.

**34**  
 Un nouveau certificat : intervenir auprès des jeunes

**36**  
 L'AGEEFEP en bref



En page couverture, une illustration de Hélène Bouliane

# LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

## SERVICE DES SPORTS

Le Service des sports vous propose de nombreuses activités réparties dans les secteurs suivants : activités aquatiques, activités de conditionnement physique, activités de danse, activités sur glace, arts martiaux, gymnastiques douces, sports de raquette. Au trimestre d'automne, l'inscription aura lieu le mardi 13 septembre de 11 h à 13 h et de 18 h à 19 h 30 pour les étudiants-membres, les membres et les participants au Programme pour enfants et adolescents du printemps 1994. L'inscription est ouverte à tous le mercredi 14 septembre de 18 h à 19 h 30 et le jeudi 15 septembre de 12 h à 19 h. À compter du 16 septembre, l'inscription s'effectuera au secrétariat du Service des sports du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h.

**Paroi d'escalade intérieure :** Depuis février 1994, les débutants comme les grimpeurs déjà initiés bénéficient d'une surface agrandie du double et d'une plus grande accessibilité.

Pour connaître les modalités d'admission et les différentes activités offertes au CEPsum, consultez le Programme du CEPsum 1994-1995, disponible dans les présentoirs du campus ou faites-en la demande au 343-6150.

### Heures d'ouverture du CEPsum :

Du lundi au vendredi de 7 h à 23 h 30

Le samedi et le dimanche de 8 h 30 à 21 h

À la Fête du travail, les 3, 4 et 5 septembre, le CEPsum est fermé 2101, boul. Édouard-Montpetit (accès direct par le métro Édouard-Montpetit et les autobus 51 et 119).

## SERVICE DE SANTÉ

Votre poids vous pèse?

La section Nutrition du Service de santé vous propose le programme «Votre poids vous pèse?», axé sur le changement des habitudes alimentaires sans régimes miracles ni longues listes d'interdits. Il s'agit d'une approche alternative adaptée aux femmes et qui tient compte des causes de la prise de poids et de son maintien. Le programme comprend 10 rencontres (15 participantes) qui se déroulent les mercredis, du 28 septembre au 30 novembre 1994 de 18 h à 20 h 30, au Service de santé, pavillon des Services aux étudiants, salle 013-3 (sous-sol). Les frais sont de 35 \$ pour les étudiantes de l'U. de M., de 80 \$ pour les employées et de 100 \$ pour les femmes de l'extérieur.

**Inscription :** Avant le 23 septembre au Service de santé, 2101, boul. Édouard-Montpetit, 2<sup>e</sup> étage, bureau 230. Tél. : 343-6111, poste 1773. Pour plus de renseignements sur le Service de santé, consultez notre annonce publicitaire dans les pages de ce numéro.

## SERVICE DE PASTORALE

2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine, local 1095

Une réponse à la recherche de notre humanité et de Dieu.

Une communauté chrétienne vivante et à taille humaine par l'appartenance et la solidarité.

Des activités nombreuses et diversifiées pour un développement de la personne et la transformation du milieu.

Des animateurs au service des besoins étudiants, du milieu et de la communauté chrétienne universitaire.

Des lieux et activités favorisant l'accueil et la vie fraternelle.

**Information :** 343-6394

## SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Détendez-vous en regardant des films de qualité, en visitant des expositions, en écoutant des concerts, en assistant à des pièces de théâtre de répertoire ou d'avant-garde, en voyageant. Trouvez des

## SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES (suite)

appuis pour organiser une activité socioculturelle qui vous tient à cœur. Préparez votre entrée sur le marché de l'art en réalisant, au SAC, votre rêve de monter sur scène ou d'exposer vos œuvres. Réalisez de belles images photo et vidéo de vous-même. Le Service des activités culturelles (SAC), une aventure culturelle aux multiples rebondissements.

Entre autres choses cette session au SAC :

22 octobre : Excursion à Québec

8, 9 et 10 octobre : L'Action de Grâce à New York

Inscriptions du 19 au 23 septembre

**Information :** 2332, boul. Édouard-Montpetit, porte C-2524 ou 343-6524

## BUREAU UNIVERSITAIRE DE L'EMPLOI

Inscrivez-vous dès la rentrée et profitez des opportunités suivantes :

- Service de placement personnalisé
- Rencontre individuelle avec un conseiller en emploi
- Centre d'information sur l'emploi
- Journées-carrière
- Participation à des ateliers sur l'emploi

Vous y apprendrez à vous auto-évaluer, à rédiger un curriculum vitae, à élaborer une stratégie de recherche d'emploi et à vous préparer pour une entrevue.

Tous nos services sont offerts gratuitement.

**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Sur rendez-vous : le mardi et le mercredi de 17 h à 19 h

Pavillon des Services aux étudiants

2101, boul. Édouard-Montpetit, bureau 200

Tél. : 343-6736

## SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Groupes d'orientation *Bilan de carrière*

Le SOCP organise des groupes d'orientation comprenant cinq ateliers de trois heures et, pour les étudiants réguliers, une heure d'entrevue individuelle. Une démarche d'orientation en groupe (environ 15 participants) peut vous aider à mieux vous connaître et à faire un choix professionnel adéquat compte tenu de vos intérêts, aptitudes, valeurs et besoins. Entre chaque atelier, les participants doivent faire les activités et les exercices recommandés.

1<sup>er</sup> groupe : du lundi 12 septembre au 3 octobre et le mardi 11 octobre, de 19 h à 22 h

2<sup>e</sup> groupe : du mercredi 14 septembre au 12 octobre, de 19 h à 22 h

3<sup>e</sup> groupe : le mardi 18 octobre et du 1<sup>er</sup> au 22 novembre de 13 h à 16 h

Tous les groupes se réunissent au pavillon Marie-Victorin; la salle vous sera indiquée au moment de l'inscription. Les frais sont de 65 \$ pour les étudiants réguliers de l'U. de M., de 100 \$ pour les employés et de 125 \$ pour les personnes de l'extérieur.

**Date limite d'inscription :** le 9 septembre

**Service d'orientation et de consultation psychologique**

Pavillon des SAE

2101, boul. Édouard-Montpetit, 3<sup>e</sup> étage

**Consultation psychologique et orientation :** 343-6853

**Information scolaire et professionnelle :** 343-7890

Pour plus de renseignements sur nos services, veuillez consulter notre annonce publicitaire dans les pages de ce numéro.

**ACCÈS-CAMPUS, le magazine des SAE, le vendredi à 15h à CISM, 89,3 FM.**



# UN MENU DE CHOIX...

pour tous les goûts  
pour tous les styles

## SUR LE POUCE

Nos Comptoirs:  
Pavillon principal, U-1 et E-3  
Pavillon Jean-Brillant  
Pavillon Marie-Victorin  
CEPSUM

## LE CHOIX DU JOUR

Cafétéria des sciences sociales  
3200, Jean-Brillant, 2e étage

## PLAISIR ET DÉTENTE

Resto-Pub  
Pavillon JA de Sève  
2332, Édouard Montpetit, 3e étage



Bistro  
3200, Jean-Brillant, rez-de-chaussée

Restaurant le Cercle  
Table d'hôte  
3200, Jean-Brillant, 2e étage

## QUALITÉ ET DISTINCTION

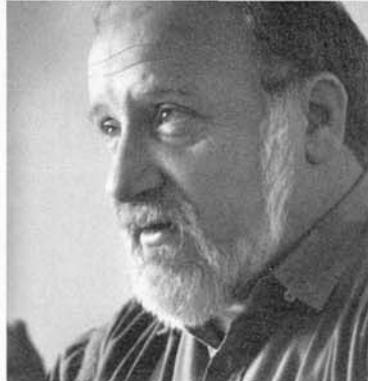
Le Traiteur  
Service de banquets et de réceptions

Surveillez nos  
spéciaux!

**Sodexho**  
Services alimentaires de l'Université de Montréal

Info : 343•7678

## Le cafouillage des équivalences de cours



Dans les grands systèmes que sont les universités, il est quasi inévitable que s'instaurent avec le temps des pratiques administratives et académiques caractérisées par l'arbitraire et l'incohérence. Entre autres raisons, c'est pour cela qu'existent les associations étudiantes : exercer une fonction critique à l'égard des dysfonctionnements du système universitaire.

C'est dans cet esprit que l'AGEEFEP a été amenée récemment à s'intéresser de plus près à un aspect particulier du désordre des universités, soit les restrictions abusives qu'elles posent dans l'octroi d'équivalences de cours.

Un événement particulier nous a amenés à y regarder de plus près. Au cours d'une assemblée d'information tenue le 7 juin dernier, une trentaine d'étudiants et d'étudiantes du Certificat en droit de la Faculté de l'éducation permanente, qui désirent poursuivre leurs études au baccalauréat en sciences juridiques de l'UQAM, apprenaient sans autre préavis que le Module des sciences juridiques ne reconnaît dorénavant «aucun» des cours qu'ils avaient suivis avec succès dans leur certificat. À toutes fins utiles, ces étudiant-e-s risquent ainsi de perdre l'équivalent d'une année d'étude à plein temps et environ 2 000 \$ en droits de scolarité.

Il n'existe a priori aucune raison pour justifier raisonnablement cette décision. Dans le passé, en effet, bon nombre d'étudiant-e-s provenant du Certificat en droit de la FEP ont obtenu des équivalences de cours et ont mené avec succès leurs études de baccalauréat à l'UQAM. Il en est de même à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, qui reconnaît le programme de certificat de la FEP comme l'équivalent de la première année en droit. Dans les deux cas, l'information que nous avons en main nous indique que ces étudiant-e-s constituent des éléments

tout aussi valables que ceux provenant d'autres filières de formation. Et pour cause : il s'agit exactement des mêmes cours, de la même matière et, dans plusieurs cas, ce sont les mêmes professeur-e-s qui œuvrent dans les trois programmes. Compte tenu de ces éléments — et de l'absence totale d'une preuve contraire —, tout indique que la formation offerte au Certificat en droit de la FEP est de qualité équivalente à celle de la première année de la Faculté de droit de l'U. de M. et du Module des sciences juridiques de l'UQAM.

Les motifs invoqués par le décanat de premier cycle de l'UQAM ne sont par ailleurs guère convaincants. La doyenne rappelle en premier lieu que l'octroi d'équivalences n'a rien d'un automatisme. Cela, nous en convenons volontiers; ce à quoi nous nous objectons, c'est justement que le refus d'accorder des équivalences devienne automatique. La doyenne dit aussi : «Le Module des sciences juridiques procède depuis deux ans à une évaluation du programme et les résultats de cette évaluation ont déjà permis d'apporter des modifications concernant, entre autres, l'octroi d'équivalences. Désormais, la décision d'accorder ou non une équivalence tient compte non seulement du contenu mais également des objectifs du cours, des méthodes d'apprentissage et des moyens d'évaluation de l'atteinte des apprentissages par les étudiants et les étudiantes.»

Voilà un exemple type de justification technocratique non démontrée. Le Module des sciences juridiques n'a en effet produit aucune pièce documentaire pour démontrer en quoi la formation offerte au certificat en droit serait incompatible avec ses objectifs, ses méthodes d'apprentissage ou son mode d'évaluation.

Vers le 20 juillet, au moment d'écrire ces lignes, l'UQAM semblait solidement ancrée dans sa position mal-

gré l'opposition véhémente des étudiants en cause et de l'AGEEFEP. S'il en reste ainsi, nous n'aurons guère le choix de porter la cause devant les tribunaux. Parce qu'elle vise directement une catégorie particulière d'étudiant-e-s, ceux du certificat en droit de la FEP et eux seuls, la politique de l'UQAM revêt à tout le moins l'apparence d'une mesure abusive et discriminatoire.

Cela dit, pour exemplaire qu'il soit, ce cas est loin d'être unique. Au fil des ans, l'AGEEFEP a eu à traiter de nombreux dossiers d'étudiant-e-s qui réclamaient des équivalences pour des cours suivis dans d'autres établissements universitaires, voire dans une autre faculté d'une même université. Rarement cela se fait-il avec fluidité, comme si chaque université était si originale et si omnisciente que son savoir ne puisse se comparer à aucun autre.

Pourtant, en ce qui concerne le 1<sup>er</sup> cycle universitaire, le sens commun nous dicte que, dans une discipline donnée, les connaissances, les méthodes et les règles épistémologiques ne sauraient diverger du tout au tout; il y a là une base commune qui est nécessairement transférable et qu'on a intérêt à reconnaître.

Pour les étudiant-e-s en cause, il est en effet onéreux et démotivant de suivre une deuxième fois un cours dont ils connaissent la matière. Pour l'État, qui subventionne les universités et dont on connaît les difficultés financières, il y a là un gaspillage de fonds publics qui pourrait facilement être évité. Seulement pour la tentative d'étudiant-e-s en cause, l'ordre de grandeur du coût de la reprise d'une année universitaire peut être estimé à plus de 200 000 \$ pour l'État québécois? Est-il si prospère pour être aussi prodigue?

*Robert Martin*

Le président,  
Robert Martin

# De somptuaires indemnités pour les recteurs et vice-recteurs de l'Université de Montréal

**Claude Garon**

Entre 1983 et 1993, deux recteurs et quatre vice-recteurs de l'Université de Montréal, qui ont pris leur retraite ou qui ont quitté l'établissement, ont touché des indemnités de départ et diverses formes de rémunération différée totalisant entre 112 000 \$ et plus de 400 000 \$ selon le cas.

Prenons l'exemple de M. Paul Lacoste, qui a été recteur de 1975 à 1984. En quittant sa fonction, M. Lacoste a bénéficié en 1985 de l'équivalent d'une année sabbatique au taux de 132 626 \$, son salaire de la dernière année. Après avoir «renoncé à son statut de salarié prévu au contrat (à titre de conseiller ou de professeur)», il a pris officiellement sa retraite le 1er novembre 1986. Le même homme, qui avait pourtant renoncé à tout statut de conseiller, a obtenu une rente de retraite supplémentaire, permanente et indexable, de 23 755 \$ par année «pour travaux d'analyse, de conseil et de représentation». Dans le cadre de cette dernière fonction, il a touché des honoraires de 28 500 \$ en 1986-1987, de 18 000 \$ en 1987-1988 et de 6 000 \$ en 1988-1989. Pour ces trois années, il a également eu droit à des frais de représentation jusqu'à concurrence de 3 000 \$ l'an. Au moment où M. Lacoste avait quitté son poste, l'Université lui avait fait aussi cadeau de son automobile de fonction! Sans tenir compte des brouilles — l'indexation de sa rente supplémentaire de retraite, ses frais de représentation et son automobile — ni de sa rente «normale» de retraite, qui est sans doute substantielle compte tenu de sa fonction et de son salaire antérieurs, M. Lacoste a empoché

approximativement 400 000 \$ depuis sa retraite.

Son successeur, M. Gilles Cloutier, qui a été recteur de 1985 à 1993, a négocié des modalités de retraite très différentes mais tout aussi avantageuses à long terme. Dans les trois dernières années de son mandat, il a renoncé à toute indexation de salaire — sa rémunération annuelle était alors de 170 000 \$. Au moment de sa retraite, M. Cloutier a également renoncé à son année sabbatique et à son droit de retourner à l'enseignement; il n'avait pas enseigné depuis 1963. Il reçoit cependant une rente annuelle de retraite enrichie de 40 500 \$ «moyennant disponibilité pour services à rendre comme consultant de l'Université». Celle-ci lui a également cédé le certificat donnant accès au chic club de golf de Laval-sur-le-Lac et elle continue de payer sa cotisation au club Mont-Royal — 2 500 \$ par année — «le temps qu'il agit effectivement comme consultant». Histoire de perpétuer une riche tradition peut-être, M. Cloutier a imité son prédécesseur et est parti avec son automobile de fonction.

Notons aussi que M. Cloutier et M. Lacoste, ainsi qu'un autre ancien recteur, ont toujours un bureau à l'Université. Tous trois se partagent les services d'une secrétaire.

Quatre autres vice-recteurs ont bénéficié de substantielles indemnités de départ. Le mandat de M. Louis-Marie Tremblay, vice-recteur de 1978 à 1987, a été écourté d'un an. Il a pris sa retraite, et l'Université lui a versé 263 533 \$. M. Tremblay ne disposait pas d'une automobile de fonction; comme prix de con-

solation, il a pu emporter son micro-ordinateur. M. Pierre Robert, vice-recteur de 1987 à 1993, a touché une indemnité de 266 000 \$ alors que M. René J.A. Lévesque, vice-recteur de 1978 à 1987, a reçu 221 966 \$; lui aussi est parti avec son micro-ordinateur. Quant à M. Bernard Grégoire, vice-recteur de 1987 à 1992, son indemnité a été plus modeste : 112 722 \$.

À ce qu'on en sait, les conditions d'emploi du recteur actuel, M. René Simard, s'apparentent à celles de ses prédécesseurs. Son salaire est de 165 000 \$. Comme eux, il a droit à une automobile de fonction avec chauffeur. Les assurances, l'entretien et les frais de roulement sont évidemment aux frais de l'Université et totalisent environ 5 000 \$ par année. Au club de golf de Laval-sur-le-Lac M. Simard a préféré un abonnement au Sporting Club du Sanctuaire, au coût de 1 275 \$ par année; il a opté pour le club Saint-Denis — 1 500 \$ par année — de préférence au club Mont-Royal. Dans ce dernier cas, il a fallu transférer le droit d'entrée de l'ancien au nouveau recteur; l'Université a évidemment acquitté la note : 4 000 \$. Comme son prédécesseur, M. Simard bénéficie aussi des services personnels d'un planificateur financier et conseiller en investissements. Une provision de 5 000 \$ est inscrite au budget de l'Université à cet effet.

Un recteur a évidemment droit à des frais de représentation. Si l'on prend pour exemple l'année 1992-1993 (M. Gilles Cloutier était alors en poste), les frais de représentation du recteur se sont élevés à 19 283 \$ et ses frais de délégation à 9 083,38 \$. Dans les frais de réception, sous la rubrique «Cabinet du recteur», on trouve également des

dépenses de 4 699,48 \$, pour un grand total de 33 066,36 \$.

Il est possible enfin que les contrats liant l'Université au recteur et aux vice-recteurs contiennent d'autres dispositions financières qui nous seraient inconnues. Les deux associations étudiantes ont réclamé ces contrats, et, sur ce point aussi, la Commission d'accès à l'information leur a donné raison. L'Université a cependant déposé une demande d'appel de cette décision, qui a été entendue le 23 juin dernier. La décision n'était pas encore connue au moment d'écrire ces lignes.

Aux gens qui se demandent pourquoi il a fallu recourir à la loi sur l'accès à l'information pour obtenir ces renseignements, il faut rappeler que tout le pouvoir à l'Université de Montréal est concentré au Conseil de l'Université et au Comité exécutif. Or, ces deux instances délibèrent toujours à huis-clos et les procès-verbaux des réunions ne sont pas publics.

Notons enfin que l'Université de Montréal gère un budget annuel de l'ordre de 500 millions de dollars. Plus de 70 % de ses revenus proviennent directement du ministère de l'Éducation.

## L'inflation a été de 45 % entre 1983 et 1993; en dix ans, le salaire de nombreux cadres de l'U. de M. a augmenté de 60 % à 100 %

Les salaires de nombreux cadres de l'Université de Montréal ont augmenté de 60 à 100 % au cours des dix dernières années. Dans la même période, l'inflation a totalisé environ 45 % et la moyenne des augmentations salariales dans le secteur public au Canada a tourné autour de 46 %.

Les documents que la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) ont obtenus conjointement en vertu de la loi d'accès à l'information permettent une première constatation : en 1993, on dénombrait une vingtaine de cadres supérieurs de l'U de M dont la rémunération annuelle excédait 100 000 \$. Il y en avait une vingtaine d'autres qui gagnaient entre 90 000 \$ et 100 000 \$, et une quinzaine qui touchaient un salaire dans la fourchette de 85 000 \$ à 90 000 \$. Au Canada, seulement 1,3 % des contribuables déclarent un revenu annuel supérieur à 100 000 \$; on peut présumer que la majorité d'entre eux travaillent dans l'entreprise privée.

### LES FRUCTUEUSES ANNÉES QUATRE-VINGT

Au fil de la récession du début des années quatre-vingt, on se souviendra que le gouvernement Lévesque avait décrété une austérité budgétaire draconienne dans les secteurs public et parapublic. À compter de ce moment et pendant toute la décennie suivante, les dirigeants des universités, dont ceux de l'Université de Montréal, n'ont cessé de dénoncer le sous-financement dont souffriraient les universités québécoises.

L'évolution de la rémunération démontre toutefois que bon nombre des cadres de l'établissement n'ont pas souffert du climat d'austérité budgétaire et qu'ils ont au contraire augmenté leur pouvoir d'achat, souvent substantiellement, dans les années quatre-vingt et même depuis le début des années quatre-vingt-dix. Des exemples? Le décanat d'une faculté commandait un salaire de 100 684 \$ en 1993, comparativement à 58 876 \$ en 1985, une augmentation de 42 000 \$, ou 71 % en huit ans. On a aussi relevé le cas d'un vice-décanat où la rémunération a augmenté de 94 % en dix ans, le salaire passant de 43 272 \$ à 84 104 \$. Dans une autre faculté, la rémunération du doyen a progressé de 58 146 \$ en 1983 à 104 584 \$ en 1993, une majoration de 46 438 \$, ou 79 %. L'augmentation la plus élevée? C'est un directeur de département qui l'a obtenue : 103 % en dix ans. Dans l'ensemble, pour la vingtaine de personnes pour lesquelles nous avons effectué le calcul, il n'y avait que deux postes où l'augmentation de la rémunération a été inférieure à 50 % et un autre où la hausse se situait entre 50 et 60 %. Les autres se situaient entre 60 et 100 %.

Un des cas les plus étonnants est celui du directeur des Services aux étudiants. En pleine récession économique et dans un contexte de difficultés financières qui a entraîné le dégel de la cotisation étudiante aux SAE (celle-ci est passée de 4 \$ à 5,60 \$ par unité de cours depuis 1989), le salaire du directeur a augmenté de 76 238 \$ en 1989 à 96 223 \$ en 1992, une augmentation de 20 000 \$, ou 26 % en trois ans. Dans la même période, les SAE ont pourtant encouru des déficits budgétaires impor-

**PARCE QUE  
c'est  
beau  
la vie**

**DONNEZ!**



La Société canadienne  
de la Croix-Rouge  
Division du Québec

tants : 123 000 \$ en 1989-1990, 617 000 \$ en 1990-1991 et 123 000 \$ en 1991-1992. Selon les explications du vice-recteur à l'administration, M. Jacques Lucier, l'augmentation de la rémunération du directeur des SAE inclut une prime de 8 700 \$ qu'il a obtenue pendant les quelques mois où il a assuré l'intérim à la direction du Service des sports et qu'il a conservée en permanence par la suite.

### **DES PRIMES DE DIRECTION ET DES PRIMES INDIVIDUELLES**

Fait à noter, dans le cas des cadres «académiques», une cohorte à laquelle appartiennent entre autres les doyens et les vice-doyens, la rémunération comporte un salaire de base auquel s'ajoutent une prime individuelle, qui va de quelques centaines de dollars à 27 400 \$ selon les documents obtenus, ainsi qu'une prime de direction, qui oscille entre 3 000 \$ et 14 560 \$.

L'usage veut qu'une personne mutée à un autre poste continue à toucher sa prime de direction tant que celle-ci demeure supérieure aux augmentations de salaires normalement consenties dans sa nouvelle fonction. «Les primes de direction des doyens, des vice-doyens, des secrétaires de faculté et des adjoints au décanat varient selon la taille de la faculté et l'importance des responsabilités», précise le règlement 50.24 de l'Université de Montréal. Le montant des primes est déterminé par le comité exécutif de l'Université. Les renseignements obtenus ne nous permettent cependant pas de connaître le nombre d'anciens doyens ou de vice-doyens qui ont été rétrogradés ou qui sont retournés à l'enseignement en conservant leur prime.

### **DES PRIMES INDIVIDUELLES**

En ce qui a trait aux primes individuelles, plus substantielles que les primes de direction, il n'existe aucune disposition dans la bible réglementaire de l'établissement, intitulée fort prosaïquement *Règlements, directives, politiques et procédures*. M. Jacques Lucier a expliqué qu'il s'agit là d'un système de «primes au mérite» attribuées selon les «lois du marché». En plus des cadres académiques, un nombre indéterminé de

professeurs bénéficient également de ce régime, qui est géré par un sous-comité du comité de régie, qui relève lui-même du Comité exécutif. Là aussi, les délibérations s'effectuent à huis-clos et les procès-verbaux restent secrets. Les primes individuelles sont intégrées à l'échelle salariale des bénéficiaires, qui en profiteront donc jusqu'à leur retraite ou jusqu'à ce qu'ils quittent l'Université.

En feuilletant les documents obtenus, on constate aussi que la nature des avantages financiers, la rémunération globale ou le pourcentage annuel de la croissance salariale chez les dirigeants de l'Université de Montréal ont été si

divers, dans la dernière décennie, qu'ils semblent avoir procédé d'un ordre aléatoire. Comme s'il n'y avait eu ni barèmes ni normes, et que chaque cas s'était décidé à la pièce. Si l'on prend pour exemple l'année 1989, on constate que les vice-recteurs ont obtenu une augmentation salariale de 4,94 %. Aux Services aux étudiants, la majoration de la rémunération a varié entre 4 et 19,5 % selon les directeurs. Chez les doyens, les augmentations ont été très variables : 17 %, 5,94 %, 2,99 %, 8,61 %, 13,4 %, 18,2 %, 10,1 %, 23,1 %, 4,99 %, etc. On observe ce même genre d'atypie pour les autres années.

## **LES SIX REVENDICATIONS DE LA COALITION**

Dans la foulée de la divulgation de l'information sur la rémunération des cadres supérieurs, la coalition des associations et syndicats de l'Université de Montréal préconise un assainissement des pratiques en vigueur dans l'établissement. La réforme proposée porte sur les six points suivants :

1. Mettre fin immédiatement à la pratique de payer une année sabbatique aux cadres de l'Université qui quittent l'établissement ou qui prennent leur retraite. Les années sabbatiques devraient être utilisées exclusivement aux fins de ressourcement et de retour à l'enseignement.
2. Voir à ce que les primes de direction et de fonction cessent d'être octroyées dès qu'une personne quitte le poste comportant une telle prime.
3. Abolir toute forme de bonification du régime de retraite et toute forme d'indemnité de départ en argent ou en nature (automobile, micro-ordinateur, abonnement à un club privé, etc.) aux cadres supérieurs de l'Université, à l'exception de ce qui est prévu dans la loi de l'impôt.
4. Appliquer aux cadres de l'Université le traitement salarial obtenu par les employé-e-s dans les conventions collectives, même dans les cas où il y a gel ou diminution de la rémunération.
5. Révoquer les avantages connexes injustifiés dont bénéficient les officiers, ex-officiers, cadres et ex-cadres supérieurs de l'établissement : automobiles, chauffeurs, indemnités de déplacement, stationnement gratuit, abonnements à des clubs sportifs et sociaux, services de conseiller financier, etc.
6. Rendre publics les procès-verbaux, incluant tous les documents afférents, du Conseil de l'Université, du Comité exécutif et du Comité de régie.

La direction de l'Université a accueilli tous ces points, sans exception, par une fin de non-recevoir. Selon le rectorat, les conditions générales consenties aux cadres supérieurs se comparent aux autres universités de même importance, et l'Université de Montréal, à ce chapitre, se doit de demeurer compétitive. Le recteur, M. René Simard, est même allé plus loin en affirmant que ces questions étaient trop complexes pour être débattues sur la place publique!

Quoi qu'il en soit, la coalition n'entend pas en rester là et elle reviendra à la charge à la rentrée de septembre.

1. Outre la FAECUM et l'AGEEFEP, la coalition regroupe le Syndicat des chargés et chargées de cours (SCCUM), le Syndicat des employés (SEUM), local 1244 et le Syndicat des employés d'entretien (SEEUM), local 1186.

# Quelques enjeux et défis selon le défunt Conseil des universités

**Claude Garon**

« Le système universitaire est en voie d'être modifié par des forces qui lui sont davantage externes et qui produisent une "rupture" de son évolution. À l'heure actuelle, et pour l'avenir prévisible, ces forces externes ne sont plus dominées par des demandes d'ordre social, mais plutôt par un impératif de développement économique dans une perspective de compétition internationale. [...] Plus encore, les universités sont en compétition directe avec les autres secteurs d'activité financés par le gouvernement, non seulement pour obtenir des crédits nouveaux accordés au développement lorsqu'ils se présentent, mais aussi pour préserver les sommes dont elles disposent déjà dans un contexte où l'État s'interroge constamment sur ses priorités. »

Dans la dernière étude qu'il a produite avant de fermer ses portes, intitulée *Les enjeux du système universitaire québécois*, le Conseil des universités rappelle que, depuis le rapport Parent, l'objectif de l'accessibilité a constitué l'axe majeur du développement des établissements universitaires. On ne s'étonne donc pas que le mode de financement public des universités, dont l'une des bases est le nombre d'étudiants équivalents à temps complet (EETC), ait favorisé l'explosion de l'effectif étudiant : en 1989, le réseau universitaire accueillait 244 329 étudiant-e-s.

Diverses tendances sociales laissent toutefois croire que le réseau universitaire a fait le plein de clientèle et qu'il n'y aura plus d'augmentation spectaculaire du nombre d'étudiant-e-s. Entre autres, selon le Conseil, on assistera à une nouvelle répartition des responsabilités entre le collégial et l'université ainsi qu'à un déplacement vers les entreprises de la formation supérieure liée à des besoins plus particuliers. « Les universités, écrit le Conseil, ne cesseront pas pour autant d'assumer une place importante dans l'offre de formations plus diver-

sifiées, mais un certain rôle de suppléance en matière de recyclage et de perfectionnement s'estompera. »

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au chapitre des choix de formation, le Conseil des universités observe qu'environ 80 % des étudiant-e-s sont inscrits dans des programmes de baccalauréat à caractère professionnel, qui mènent directement au marché du travail. Cette tendance se serait nettement accrue depuis 1978.

Une fois leur baccalauréat terminé, toutefois, les diplômé-e-s adoptent des stratégies très diversifiées. Parmi ceux qui poursuivent leurs études, près de la moitié le font dans d'autres programmes du 1<sup>er</sup> cycle ou dans des programmes courts des cycles supérieurs; seulement le tiers s'inscrivent à la maîtrise. Par ailleurs, le quart des diplômés du secteur professionnel du cégep, en principe des candidat-e-s au marché du travail, entreprennent plutôt des études universitaires.

Sur le marché du travail, un diplôme universitaire demeure toujours une meilleure garantie d'emploi, mais ce n'est plus une garantie absolue : deux ans après l'obtention du baccalauréat, le taux de chômage n'était que de 4 % en 1976-1977 pour un diplômé de premier cycle; ce taux a grimpé à 7,4 % en 1988, à 8,1 % en 1989 et à 8,9 % en 1993. En moyenne, l'insertion au travail requiert maintenant 20 semaines comparativement à 5 semaines antérieurement. « Les emplois à temps plein liés au domaine de formation n'excèdent guère les 65 % et les emplois permanents liés au domaine de formation n'atteignent que les 55 % », précise le Conseil.

## ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Autre enjeu fondamental du système universitaire : la qualité de la formation. À

ce point de vue, le Conseil des universités estime impossible de porter un jugement à la fois simple et global sur la qualité de la formation, qui est plus à ses yeux une question de perception subjective que de démonstration scientifique.

À défaut d'une définition opérationnelle de la qualité, il faut s'en remettre au taux de diplomation. Au baccalauréat, chez les étudiant-e-s à plein temps, il est de 75 % si on inclut les changements de programmes et d'universités; 40 % des étudiant-e-s entrent dans cette dernière catégorie. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, seulement 30 % obtiennent leur diplôme. Au certificat, moins de 40 % terminent avec succès leur programme. À la maîtrise, le taux moyen de réussite atteint 50 % avec une variation de 45 % à 90 % selon les programmes. Au doctorat, les taux fluctuent entre 45 % et 80 %. Globalement, la durée des études tend à s'allonger.

En 11 ans, de 1978 à 1989, le taux de diplomation au baccalauréat a fléchi de 10 points; à la maîtrise, il a remonté depuis le milieu des années quatre-vingt; au doctorat, la hausse a été de 15 %. Ces chiffres font dire au Conseil : « Toutes clientèles confondues, c'est à peine plus de 50 % des étudiants universitaires qui obtiennent leur diplôme. Une telle situation d'ensemble demeure inacceptable. »

Selon les auteurs, le phénomène de l'abandon reflète en partie l'échec des étudiant-e-s — préparation ou habiletés déficientes, incapacité de fournir l'effort requis —, en partie des problèmes d'orientation — faiblesse de l'encadrement, changement de goûts et de programmes, obtention d'un emploi, volonté de perfectionnement et faible intérêt pour le diplôme proprement dit. Une évaluation plus serrée des finalités des programmes, estime-t-on, serait de nature à diminuer ces problèmes.

L'étude du Conseil contient également un passage intéressant sur l'éducation permanente : « Dans certains cas, il ne

faut pas hésiter à redéfinir un type de programme plus approprié ou à ajouter à la longueur des études. Cela peut permettre de mieux dissocier les objectifs de formation initiale, d'une part, des activités d'éducation permanente, d'autre part. Il faut réactualiser les choix qui ont amené à formaliser presque exclusivement dans des programmes de certificat le rôle d'éducation permanente des universités. Il est fondé de croire qu'une partie importante des étudiants qui s'inscrivent à cinq cours ou moins viennent chercher certains éléments de formation universitaire, sans pour autant viser à obtenir un diplôme. On ne peut non plus exclure que ce qu'ils ont reçu ait satisfait leurs attentes. Dès lors, ce n'est pas forcément "l'approche programme" qui sied pour ces étudiants; ce devrait plutôt être "l'approche clientèle", bref, la formation sur mesure.»

Le tour d'horizon des défis du système universitaire passe aussi par une vieille rengaine : la nécessité de tenir compte de la diversité des clientèles universitaires. Le Conseil s'interroge en particulier sur les mécanismes de sélection des candidat-e-s : «Des outils de sélection des candidats de portée mécanique et uniforme, tels la "cote Z" ou d'autres outils de pondération, ne permettent pas de mesurer adéquatement les résultats antérieurs des étudiants de manière comparative, ni leurs aptitudes, ni leur engagement, et s'avèrent souvent inéquitables et de piètres indicateurs de prédiction des chances de réussite. Il n'est pas certain que la libéralité manifestée par les universités dans leurs pratiques d'admission dans plusieurs programmes ne desserve une partie des étudiants qui, inévitablement, se retrouvent parmi les statistiques d'abandon.»

### **ADAPTER LA CONTRIBUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT**

À propos des professeur-e-s et des chargé-e-s de cours, le Conseil rappelle le peu d'attention que portent les universités à la compétence pédagogique. Cela tient au fait que les professeur-e-s sont engagés pour leurs qualités de chercheur. Si on ajoute à cela le fait que peu de professeur-e-s jouissent d'une forte expérience sur le marché du travail hors les murs de l'université, le Conseil suppose qu'«il existe un

écart souvent important entre les objectifs des programmes et la formation offerte».

En principe, le recours aux chargé-e-s de cours pourrait combler cette lacune en procurant une «expertise professionnelle ou disciplinaire plus spécialisée». Tout n'est pas si simple, selon l'organisme : «Par essence, il s'agit d'une contribution d'appoint. La difficulté vient du fait que, dans plusieurs établissements et dans plusieurs domaines, la proportion des chargés de cours est trop lourde.» On sait en effet que les chargé-e-s de cours ne participent pas à la création et à l'évaluation des programmes et qu'ils font peu d'encadrement; pour beaucoup d'entre eux, le sentiment d'«appartenance institutionnelle» est donc faible.

Ajoutons à cela que l'évaluation des cours par les étudiant-e-s est «d'inégale valeur» et «inégalement utilisée».

En ce qui regarde la croissance des inscriptions dans les universités, le Conseil observe qu'elle a été plus modérée ces dernières années et qu'elle s'est accompagnée d'un autre phénomène, soit la décroissance du nombre de personnes qui s'inscrivent à des études universitaires pour la première fois. Il y a à cela une conséquence de taille : «Les gains qu'on pourrait souhaiter enregistrer à l'avenir en matière d'accessibilité seront forcément le fruit de l'amélioration des taux de réussite des générations à venir d'étudiants, de l'amélioration de la réussite à l'université, de la persévérance et de l'accroissement des inscriptions aux cycles supérieurs, plutôt que le résultat de politiques volontaires d'attraction à l'université.»

### **PRÉSERVER LE CARACTÈRE PROPRE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE**

Il va également de soi que la recherche est au cœur de l'avenir des universités. À ce chapitre, le Conseil estime que la recherche universitaire se trouve devant un double défi : la pertinence sociale et la compétitivité internationale. Partant du principe que le rôle fondamental de la recherche universitaire consiste à assurer le progrès des connaissances et la formation à la recherche par la recherche, le Conseil considère que le rapprochement université-industrie est impératif; il estime

également prioritaire d'associer aux projets de recherche les étudiant-e-s des cycles supérieurs. Cela ne signifie pas que la recherche libre est vouée à la disparition, mais les pressions risquent de s'accroître pour en augmenter les retombées concrètes : «Tant que l'innovation technologique pouvait s'autogénérer ou s'alimenter au bassin de connaissances accumulées dans le passé, écrit le Conseil, la recherche de base pouvait suivre son cours presque sans entraves. Mais cette dynamique commence à s'épuiser, donnant à la capacité innovatrice de la recherche de base, qu'elle soit libre ou stratégique, une importance décisive pour soutenir le rythme du progrès et répondre à la complexité croissante des problèmes de société.»

Une idée généralement répandue dans l'opinion publique veut que le Canada et le Québec consacrent insuffisamment d'argent à la recherche et au développement. Il s'agirait là d'une idée fondée, encore qu'elle appelle quelques nuances selon le Conseil : «Dans le concert des pays de l'OCDE, le système de recherche-développement du Québec se situe au bas de l'échelle du groupe intermédiaire. Depuis 1985, l'effort de recherche-développement du Québec s'accroît au même rythme que la richesse collective et a atteint, en 1990, 1,53 % du PIB. C'est sur le plan de la recherche universitaire que le Québec se distingue avantagement. Le Québec lui consacre une fraction plus importante de sa richesse collective que son poids économique, compensant partiellement pour les écarts observés en matière de recherche-développement industrielle et de laboratoires publics. En 1990, il a investi 78 \$ par habitant (ou 0,45 % de son PIB), un niveau qui le situe au sommet du groupe intermédiaire, après la Suède (147 \$), la Suisse (119 \$) et les États-Unis (95 \$).»

En moyenne, un chercheur québécois disposerait d'un budget annuel de l'ordre de 85 000 \$ et les secteurs suivants seraient les plus dynamiques : la recherche biomédicale, le génie ainsi que les sciences humaines et sociales. Le document considère que le système est «assez ouvert» aux collaborations internationales, surtout en mathématiques, en physique et en sciences de la terre. Le Québec aurait par ailleurs

fait preuve d'originalité en créant ses propres organismes subventionnaires et en favorisant la constitution de structures d'équipes de recherche en complémentarité avec les autres partenaires. Pour des raisons d'économie d'échelle et de synergie, cette dernière tendance est appelée à s'accroître dans l'avenir. Le décloisonnement des disciplines ainsi que la constitution d'alliances régionales et mondiales apparaissent également comme des tendances de fond.

De quelle façon doit-on évaluer la qualité de la recherche? Il n'en existe qu'une seule, selon le Conseil : recourir à d'autres experts du même domaine.

## **SURMONTER LES CONTRAINTES FINANCIÈRES**

Reste la très délicate question du financement des universités, que le Conseil situe dans la perspective suivante : «Il peut être possible de faire mieux avec moins, de faire plus avec sensiblement les mêmes ressources, ou encore de combiner les deux approches, mais il est impossible de manœuvrer dans un sens ou dans l'autre tout en conservant intacts les acquis.»

Contrairement à ce qu'on entend souvent, le Conseil affirme que, comparativement à l'Ontario et à l'ensemble du Canada, le Québec a accru la part du budget qu'il consacre au financement des universités entre 1975 et 1990. Il est cependant peu probable que cet effort augmente. Or — ce fait serait même reconnu par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec —, les coûts fixes des universités croissent plus vite que

l'inflation, ce qui fait dire au Conseil : «Les personnels des universités connaissent une amélioration plus importante de leur rémunération et de leurs conditions générales de travail que les autres employés des secteurs public et parapublic, voire de la société québécoise en général. Il s'agit là d'un effet discutable de l'autonomie des établissements universitaires en matière de négociation des conditions de travail avec leurs employés. Si ces tendances devaient se maintenir, devant l'absence d'indications de la capacité du gouvernement de hausser les revenus des universités de façon comparable, nous assisterons à des moments difficiles au cours des prochaines années.»

## **REPENSER LES FINALITÉS ET LES MODALITÉS DU FINANCEMENT**

Dans ce contexte, on n'a guère le choix de repenser les modalités du financement des universités, même en sachant au départ que les sources de revenus supplémentaires sont peu nombreuses. Comparativement à l'ensemble nord-américain, le Conseil estime qu'il y a place pour d'autres augmentations des droits de scolarité et il plaide pour une autonomie accrue des universités en cette matière : «Il faut envisager une plus grande marge de manœuvre confiée aux établissements pour qu'ils fixent eux-mêmes le niveau des droits de scolarité. Toutefois, cette approche n'est pas sans limites et ne saurait être vue comme une panacée à tous les problèmes de financement.»

Les campagnes de financement, les recherches en commandite et les services à

la collectivité constituent également des sources potentielles de financement pour les universités. Toutefois, c'est surtout le gouvernement qui est invité à revoir son système de financement à la lumière des principes suivants :

1. Définir la contribution gouvernementale sur une période plus longue qu'une seule année, comme c'est le cas actuellement.

2. Ouvrir la porte à des modalités différentes de financement selon les établissements de façon à favoriser la souplesse, la flexibilité et l'initiative.

3. Lier le financement des universités à l'évaluation des programmes, à la diplomation et à l'apprentissage des étudiant-e-s.

Enfin, il est clair pour le Conseil que la transparence et l'imputabilité constituent des enjeux majeurs pour les universités. Le passage suivant ne laisse aucune équivoque à ce sujet : «L'État est en droit d'exiger des universités une imputabilité suffisamment complète et fiable pour lui permettre de juger de la façon dont elles utilisent les fonds publics et dont elles s'acquittent de leurs missions. [...] Les universités sont jugées par les étudiants et le public pour leur capacité de répondre aux besoins pressentis d'adéquation de la formation et par la démonstration du soutien qu'elles accordent aux projets de réussite des étudiants. L'absence d'information crédible ne fera que perpétuer des malaises et laissera les observateurs juger de façon anecdotique ou superficielle de la performance des universités.»

## **L'Oregon a vécu une crise universitaire majeure**

Dans le contexte de crise des finances publiques où nous vivons ces années-ci, la possibilité que l'État québécois doive redéfinir rapidement ses priorités au détriment du financement des universités n'est pas que théorique, car un tel scénario s'est produit il y a quelques années à peine en Oregon, un État de l'Ouest américain.

Conférencier devant des membres de la Fédération québécoise des pro-

fesseurs et professeurs d'université, M. André Fortier, dernier secrétaire du Conseil des universités, a repris les thèmes abordés dans le document *Les enjeux du système universitaire québécois*, mais en y ajoutant des détails qui enrichissent la perspective globale et lui confèrent une dimension concrète.

Nous sommes donc en Oregon, en 1990, et les contribuables viennent de rejeter par référendum une hausse de

taxes destinée à financer une réforme de l'enseignement primaire et secondaire. Comment sortir de l'impasse? Ce que les dirigeants de l'Oregon n'ont pu réaliser par une hausse de taxes, ils l'obtiendront en puisant dans le budget des sept universités, qui accueillent environ 130 000 étudiant-e-s.

En un an, les mesures sont spectaculaires : l'État ampute le budget des universités d'une somme de 90 mil-

lions de dollars; une centaine de programmes d'études sont abolis; 500 professeurs et employés sont mis à pied dans chacun des établissements; les droits de scolarité sont majorés d'environ 40 % pour atteindre 2 600 \$; et 2 000 étudiant-e-s sont dirigés vers d'autres filières de formation que l'université. Fait à noter, en Oregon, le chancelier d'une université est un fonctionnaire de l'État, qui doit défendre annuellement sa gestion devant la législature et y faire adopter son budget.

Certains verront dans une telle volonté de rationalisation le fruit de la vague néo-libérale qui déferle sur l'Occident. M. Fortier ne partage pas ce point de vue et il rappelle un principe philosophique énoncé par Cicéron : «Dans ses libéralités, l'État ne doit pas dépenser plus qu'il ne possède.»

Pour l'ex-secrétaire du défunt Conseil, l'éducation ne peut échapper à cette dynamique, et si jamais l'État québécois se trouve davantage acculé au mur, le financement des universités ne saurait constituer une priorité comparativement aux ordres de scolarisation obligatoire, soit le primaire et le secondaire.

Devant cette perspective, on pourrait normalement s'attendre à ce que les dirigeants des universités se remuent les méninges pour articuler un discours novateur et percutant sur l'université. Or, toujours selon M. Fortier, il n'en est rien depuis plusieurs années, l'argumentation des recteurs se limitant aux clichés socio-économiques sur la mondialisation des marchés, la matière grise comme fondement des sociétés de demain et la nécessité de maintenir intégralement, voire d'accroître le finance-

ment public des universités. Voilà qui semble un peu court pour des dirigeants d'établissements voués en principe à la poursuite du savoir et de la vérité.

Qu'elles le veuillent ou non, estime aussi l'ex-secrétaire du Conseil, les universités font partie de la société, et à Québec, dans les officines gouvernementales, le sentiment prévaut que les établissements de haut savoir fonctionnent indépendamment du contexte social.

M. Fortier estime enfin que l'université se met en situation de faiblesse si professeurs, administrateurs et étudiants sont incapables de parler d'une seule voix. À ce point de vue, l'image et la réalité des universités n'ont guère changé au cours des dernières décennies : les administrateurs sont proches des mandarins du pouvoir, mais loin des partenaires de la communauté universitaire.

## Pour Michel Serres, l'avenir, c'est l'université à distance

«Peut-on encore se payer les énormes concentrations démographiques, financières, matérielles et d'enseignement que nous nous sommes payées jusqu'à maintenant? Si nous avons des difficultés, c'est peut-être que ce modèle est en train de mourir, tout simplement parce que nous ne pouvons plus le soutenir. Les universités sont devenues des dinosaures, d'immenses estomacs trop remplis. Après, on s'étonne d'avoir des difficultés de digestion!»

Dans un texte intitulé *Vers une nouvelle forme d'université*<sup>1</sup>, le philosophe Michel Serres estime que nous vivons actuellement une mutation de civilisation dont l'université bénéficiera à moyen ou à long terme.

Pour l'instant, toutefois, les universités souffrent de maux variés. Au nombre des souffrances qu'il qualifie de «légères», Michel Serres désigne le complexe appareil administratif entourant les chercheurs, qui consacrent plus de temps à réunir les «conditions matérielles de la recherche» et à remplir

des rapports qu'à poursuivre leurs travaux, ainsi que la perte de liberté d'une «pensée globale» découlant des pressions des dirigeants, des organismes subventionnaires et des revues savantes en faveur de recherches très pointues. Cela fait en sorte que l'université produit beaucoup d'experts mais peu de gens formés à la liberté de pensée et à la critique. «Qui parmi les savants, maintenant, lit de la littérature précédant de plus de 20 ans sa propre discipline?» s'interroge-t-il.

Pour Michel Serres, il y a donc nécessité de réfléchir sur le modèle universitaire hérité du moyen âge, sur le modèle de civilisation, de pensée, d'enseignement et de recherche. Dans les années vingt, rappelle-t-il, une grosse université ne regroupait guère plus de 1 000 personnes, ce qui n'est en rien comparable au gigantisme des établissements contemporains, un problème qu'il considère comme la souffrance «lourde» de notre système universitaire.

Certes, d'expliquer le philosophe, il fut un temps où la concentration des

ressources intellectuelles et matérielles était tout à fait pertinente. Le développement phénoménal des télécommunications fait cependant en sorte que ce pourrait bien être le savoir — et non l'«enseigné» — qui circule. De là une interrogation fondamentale : «Ne serait-ce pas une université à distance, enfin l'ensemble des universités à distance, qui va résoudre le problème?»

Selon Michel Serres, il ne semble pas y avoir possibilité de surmonter la «contradiction entre les besoins croissants de formation et le blocage des crédits», d'où la probabilité d'une «explosion» du vieux modèle de concentration du savoir. Le philosophe ne partage pas l'opinion de ceux qui estiment que l'université à distance serait inhumaine, bien au contraire : «C'est peut-être maintenant les universités à grosse concentration qui vont le devenir. Il faut rejouer petit.»

1. Michel Serres, «Vers une nouvelle forme d'université», *Interface*, vol. 15, no 3, mai-juin 1994, pp. 54-55.



# Le tunnel du mont Royal, premier métro au Canada

PHOTOS : Archives du Canadien National

## Christine Larose

En 1912, un projet de tunnel sous le mont Royal a été qualifié de premier métro au Canada. Une jeune entreprise ferroviaire, qui deviendra plus tard Canadien National, veut se ménager un accès au centre de Montréal en creusant un tunnel de trois milles sous la montagne. À cette époque, on parle déjà d'un métro qui longerait la rue Sainte-Catherine afin de diminuer la congestion de la circulation. On prévoit que le tunnel sous le mont Royal complétera le réseau de transport suburbain. On annonce même que les passagers pourront se déplacer d'un métro à l'autre sans devoir franchir de porte ou monter au niveau de la rue. Ce premier métro au Canada

a été achevé le 21 octobre 1918, il y a maintenant 76 ans.

En 1913, la population de Montréal atteint presque les 800 000 personnes et elle augmente au rythme de 10 % par année. Sur les terres basses, à quelques pieds au-dessus du niveau du fleuve, se trouve le quartier des affaires; le quartier résidentiel s'est établi sur un plateau, plus élevé d'environ 75 pieds. Le secteur des affaires a pour une bonne part contribué à repousser les résidences le long du fleuve et autour de la montagne. Ainsi coincée entre la montagne et le fleuve, la ville devient peu à peu congestionnée.

Canadian Northern Railway (CNR) a été créée au Manitoba en 1884 avec

l'ambition de concurrencer Canadien Pacifique. En 1912, la ligne de Canadian Northern se rend jusqu'à Montréal. Les trains ne peuvent cependant atteindre le centre de la ville que par une extrémité ou l'autre de l'étroit corridor entre le fleuve et la montagne, comme le font d'ailleurs les deux autres entreprises ferroviaires, Canadien Pacifique et Grand Tronc. Canadian Northern ne dispose que d'une petite gare pour les passagers et les marchandises, rue Moreau, dans l'est de la ville. Ces installations sont insuffisantes pour le trafic entre Montréal et Québec et, à plus forte raison, pour les développements futurs. L'entreprise compte en effet porter son réseau à plus de 10 000 milles de voies ferrées en 1914, ce qui en ferait le deuxième transporteur intercontinental au Canada.

## UN PROJET AMBITIEUX ET COÛTEUX

C'est alors que Canadian Northern met en branle l'audacieux projet de percer le mont Royal en ligne droite vers le nord, ce qui créerait une troisième voie d'accès au cœur de la ville. Le projet comporte aussi un important terminus de voyageurs, un entrepôt de plusieurs étages pour la réception et la livraison des marchandises locales ainsi que d'autres immeubles au-dessus des voies ferrées. Le site du terminus des voyageurs se trouve dans le quadrilatère borné par les rues Cathcart, La Gauchetière, Mansfield et University, entrecoupé par le boulevard Dorchester (rebaptisé depuis boulevard René-Lévesque), l'une des grandes artères de la ville. Ce site a l'avantage d'être à mi-chemin entre les deux niveaux où s'est développée Montréal et d'être également accessible aux secteurs anglophone et francophone de la ville.

Du terminus, le tunnel se dirigera vers le nord suivant le tracé de la rue McGill College jusqu'à un point à partir duquel il tournera vers l'ouest, par une longue tangente passant sous la partie la plus élevée du mont Royal. Le tunnel passera ainsi sous le minimum de constructions pour déboucher sur de vastes terrains qui deviendront plus tard la ville de Mont-Royal.

La conception et la réalisation du tunnel électrifié à deux voies sont

Wicksteed, qui comprend aussi la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Montréal à Ottawa. Traversant la rivière des Prairies près de Sainte-Dorothée, cette ligne entre sur l'île de Montréal à Cartierville pour aboutir dans un territoire non développé au nord-ouest de la montagne. De ce point, le tunnel, à travers le mont Royal, doit donner accès au terminus de passagers, boulevard Dorchester, et à l'entrepôt de marchandises. On veut aussi relier le terminus de passagers, sur un viaduc élevé, aux voies ferrées du port de Montréal. Il faudra un terminus à Cartierville pour accueillir le trafic suburbain en plus de celui des lignes principales. L'équipement de transport nécessaire comporte six puissantes locomotives électriques de 80 tonnes et de 2 400 volts, capables de tirer de lourds trains transcontinentaux de 16 voitures à une vitesse de 30 milles à l'heure.

### TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

Les recherches préparatoires commencent en 1911 et se poursuivent jusqu'au début de l'année suivante. Les pentes accentuées de la montagne et la concentration de bâtiments à l'extrémité sud de la ville empêchent la prise de mesures directes par des traverses placées autour de la montagne. On choisit plutôt de planter des tubes de laiton et des rivets de cuivre le long des

plans indiquant les structures souterraines et les installations de services publics se situant dans le voisinage immédiat du tracé proposé, comme le système d'approvisionnement en eau, les égouts, les conduits électriques et de téléphone. Cela suppose de longues études à l'hôtel de ville, où, dans plusieurs cas, l'information disponible est très mince. On détermine soigneusement la distance de tous les immeubles se trouvant près de la ligne du tunnel, à la fois par un nivellement très précis et par des fils à plomb placés à l'avant et à l'arrière de chaque maison. Enfin, un travail photographique fournit un relevé complet de l'état de toutes les propriétés adjacentes.

Avant même de promouvoir le projet, Canadian Northern acquiert les droits et les terres nécessaires des deux côtés de la montagne. Au sud, elle achète 14 acres de terrain pour la construction du terminus passagers-marchandises. Au nord, elle achète un grand nombre de fermes dans une région très fertile, la plus prospère de Montréal. Elle veut y développer une ville modèle qui sera desservie par un service rapide de trains. La vente des terrains au public débute en juin 1912. Canadian Northern entreprend les premiers travaux d'excavation du tunnel le 8 juillet suivant, aux deux extrémités de la montagne.

### LE GROS ŒUVRE

Au début de l'excavation, à l'extrémité sud, on utilise des chevaux pour sortir les débris, mais on y substitue rapidement des outils mécaniques. On adopte les moteurs à gazoline pendant un certain temps, mais, même avec une forte ventilation, le gaz d'échappement empoisonne l'air, ce qui incommode les travailleurs pendant de longues périodes. Ce sont les moteurs électriques qui donnent finalement entière satisfaction.

La majeure partie du tunnel est percée dans du calcaire de Trenton et de la roche volcanique. La roche extraite au niveau du boulevard Dorchester est vendue à un entrepreneur qui en dispose comme pierre concassée. La majeure partie est toutefois sortie par l'autre extrémité, où on la broie sur place à l'aide d'un équipement d'une capacité



l'œuvre de H.K. Wicksteed, ingénieur en chef du Service des recherches chez Canadian Northern. Il ne s'agit cependant que d'une partie du projet de M.

trottoirs et des rues de la montagne, sur lesquels on tend un ruban d'acier.

Une autre phase des travaux préliminaires consiste à préparer des

de 1 600 tonnes par jour. Ce matériau est utilisé pour les besoins du chemin de fer en béton et en ballast; le reste sert à la construction de routes. On a estimé respectivement à 390 000 et 13 000 mètres cubes la roche et la terre extraites de la montagne. On a utilisé 61 000 mètres cubes de béton et 1 000 tonnes d'acier et de fer pour le revêtement et la construction.

On prévoit que le tunnel sera entièrement creusé vers la fin de 1913 pour être en service un an plus tard. Les foreurs devançant l'échéancier en progressant de 26 pieds par jour et dévient de l'alignement de moins de un pouce sur une distance totale de 16 315 pieds! C'est ainsi que le 10 décembre 1913, soit 18 mois plus tard, les deux groupes d'ouvriers se rejoignent à 620 pieds sous la montagne. Il y a alors 1 000 travailleurs sur la liste de paie du chantier. L'après-midi même, un groupe d'ingénieurs et d'officiels parcourt tout le tunnel et, six mois plus tard, on organise une visite officielle.

L'élargissement du tunnel à la dimension voulue, soit 23,5 pieds de hauteur et 31 pieds de largeur, progresse régulièrement jusqu'à ce que la Première Guerre mondiale éclate, ce qui réduit les dépenses au minimum. Il reste beaucoup de travail à faire avant de pouvoir circuler dans le tunnel, mais le conflit dure, entraînant une pénurie de matériaux et de main-d'œuvre. Les nouvelles conditions créées par le conflit mondial ont fait en sorte que tous les éléments du plan original n'ont pas été réalisés.

En février 1916, le tunnel est terminé et le revêtement de béton est en place. Après, on s'emploie à l'excavation du site du terminus ainsi qu'à l'aménagement d'un terminus temporaire, rue De La Gauchetière. La date d'ouverture initialement prévue, soit le début de 1915, est dépassée depuis longtemps lorsque le service régulier est inauguré le 21 octobre 1918. Le premier train transportant le public part du terminus du tunnel à 8 h 15 à destination d'Ottawa et de Toronto. Il est constitué de trois wagons de passagers, dont un est réservé au restaurant et à l'observatoire, ainsi que de deux fourgons.

Le président du CNR est à bord, mais aucune cérémonie ne souligne

l'événement. La terrible épidémie d'influenza, connue sous le nom de grippe espagnole, est alors à son apogée, et aucune réjouissance publique n'est permise. De plus, les nouvelles de la progression finale de la guerre retiennent l'attention. Tout cela fait en sorte qu'une réalisation importante du début du siècle est passée sous silence. Seul l'Union Jack flottant au-dessus de la gare annonce que le tunnel et le terminus sont en fonction.

### LA VILLE MODÈLE

Près de Cartierville, Canadian Northern fait l'acquisition de terrains où doit se situer la gare Lazard, rebaptisée depuis Val-Royal. Plus près de Montréal, on a vu précédemment que CNR avait acheté un autre ensemble de terres, qu'elle subdivise et vend pour la construction domiciliaire. Ce territoire d'environ trois milles carrés est incorporé sous le nom de Mont-Royal, que l'on qualifie de ville modèle. Les rues ne s'y croisent pas à angle droit comme à Montréal. En effet, les artères commerciales convergent en diagonale vers le point central qu'est la gare, les rues résidentielles étant tracées entre ces dernières.

Par le tunnel, ces terrains se trouvent à dix minutes du cœur de Montréal, et les propriétés prennent donc rapidement de la valeur. Les profits tirés de la vente de ces terrains financent en totalité la construction du tunnel, tel que l'entreprise l'avait prévu. Il est intéressant de noter que ce sont des banques et des églises qui ont été les premières à faire l'acquisition de terrains. Plusieurs noms de rues témoignent du rôle que la compagnie de chemin de fer y a joué : Wicksteed, Laird, Morrisson et surtout Canora, formé des premières syllabes de Canadian Northern Railway.

### UN SEUL ACCIDENT MAJEUR

Juste après la Deuxième Guerre mondiale, Canadian Northern Railway est vendue et intégrée aux chemins de fer du gouvernement canadien. Durant les premières années d'exploitation, 16 trains empruntent chaque jour le tunnel entre la gare Val-Royal, Ottawa et Toronto. Les plans préparés pour l'érection d'une vaste gare dotée de tous les

services de même que le lien avec le port de Montréal ont été mis de côté. La gare temporaire devient ainsi la principale de la ville. Pendant dix ans, l'aménagement du site du terminus au centre-ville semble abandonné. En 1929, toutefois, on démarre les travaux d'excavation de la gare Centrale et la construction d'une série de viaducs. Les travaux sont cependant interrompus par la crise économique et, s'ils reprennent temporairement en 1931, la gare Centrale ne sera achevée qu'en 1943; elle est inaugurée le 14 juillet.

Depuis le début du tunnel, on n'a par ailleurs déploré qu'un seul accident sérieux. Le 12 janvier 1946, deux trains entrent en collision près de l'extrémité sud du tunnel et prennent feu. Bien qu'il n'y ait eu aucun passager à bord, on compte de nombreuses pertes de vie parmi les employés. Le brouillard aurait été à l'origine de la fautive manœuvre qui a causé l'accident. Le tunnel est hors d'usage pendant presque deux semaines.

Le projet de tunnel sous le mont Royal ne visait pas qu'à doter Canadian Northern Railway de la gare la plus moderne au Canada; il se voulait aussi un moteur de développement économique pour Montréal. De fait, la construction du tunnel a suscité l'aménagement d'un nouveau centre-ville et a contribué à son développement, notamment avec l'inauguration de l'hôtel Reine-Élisabeth en 1958 et celle de la Place Ville-Marie quatre ans plus tard.

Dans le cadre de la modernisation de la ligne Deux-Montagnes, de grands travaux de réfection ont lieu cette année sur la voie ferrée entre Val-Royal et la gare Centrale, incluant le tunnel. Le développement futur des trains de banlieue vers le nord passe donc toujours par le tunnel sous le mont Royal.

Sources principales :

Busfield, J. L. 1919. «The Mont Royal Tunnel». *The Journal of the Engineering Institute of Canada*, vol. II, no 4, pp. 6-9.

Clegg, Anthony. 1963. *The Mount Royal Tunnel*. Montréal, Trains & Trolleys, 31 p.

The Canadian Northern Railway. 1913. *The Mount Royal Tunnel*. 45 p.

*Le tunnel sous le mont Royal, 75 ans 1918-1993*. 1993. Brochure du Canadien National, région Saint-Laurent,

# VOS CONDISEIPLES VOUS REPRESENTENT

Le 5<sup>e</sup> congrès biennal de l'AGEEFEP a élu plusieurs dizaines de représentants et représentantes étudiants dans les différents conseils de programmes de la Faculté de l'éducation permanente. Comme l'indique la liste ci-dessous, un certain nombre de postes restent cependant à pourvoir. Les personnes intéressées à occuper l'un de ces postes peuvent soumettre leur candidature en composant le numéro

**842-3678.**

## Famille Santé, affaires sociales et intervention

- Criminologie :** M<sup>me</sup> Diane Choinière  
M<sup>me</sup> Carole Gagné  
M<sup>me</sup> Géraldine Lamour  
M. Gaëtan Lévesque
- Études de l'environnement:** M. Richard Guèvremont  
3 postes vacants
- Gérontologie:** 4 postes vacants
- Gestion des services de santé:** M. Paul Campeau  
M<sup>me</sup> Lorraine Desjardins  
M<sup>me</sup> Isabelle Gendron  
1 poste vacant
- Intervention multiethnique:** M. Jacques-Gérard Dorzin  
M. Pierre Ménard  
M. Samsith So  
1 poste vacant
- Santé communautaire:** M<sup>me</sup> Ginette Douville  
3 postes vacants
- Santé mentale: fondements  
et pratiques d'intervention:** M<sup>me</sup> Danielle Leroux  
M<sup>me</sup> Paula Poulin  
M. Claude St-Onge  
1 poste vacant
- Toxicologie éco-industrielle:** M. Frédéric Bourbeau  
3 postes vacants
- Toxicomanies:** M<sup>me</sup> Aline Azran  
M. Hans Ramirez  
M. Denis Tremblay  
M. Sylvain Verville
- Famille Travail, Gestion et Droit**
- Droit:** M<sup>me</sup> Maryse Benhoff  
M<sup>me</sup> Ann-Julie Fortier  
M<sup>me</sup> Nathalie Goguen  
M. Richard St-Germain
- Relations industrielles:** M. André Charbonneau  
M<sup>me</sup> Sylvie Charbonneau

**Relations industrielles (suite):** M<sup>me</sup> Ginette Gauthier  
M<sup>me</sup> Nathalie Lefrançois

**Santé et sécurité du travail:** M<sup>me</sup> Lucie Bouthat  
M. André Charbonneau  
M. Jean-Pierre Dion  
M<sup>me</sup> Chantal Laliberté

## Famille Communications appliquées

- Animation:** M<sup>me</sup> Dominique Bélanger  
M. Ronald A. Caron  
M. Réal Travers  
**1 poste vacant**
- Créativité:** M<sup>me</sup> Christine Maltais  
**3 postes vacants**
- Études individualisées:** M<sup>me</sup> Lise Audet  
M<sup>me</sup> Ghislaine Chabot  
M. Marc De Montigny  
M. André-Pierre Duchamp
- Information et journalisme:** M. Nelson Archambault  
M<sup>me</sup> Katia Augustin  
**2 postes vacants**
- Publicité:** M. Robert Ferrantelli  
M<sup>me</sup> Tania Marcy  
M. André St-Cyr  
M. Stéphane Thouin
- Recherche documentaire  
et rédaction française:** M. Normand Bélisle  
M<sup>me</sup> Rosina Jones  
**2 postes vacants**
- Relations publiques:** M. Gilles Brière  
M. Agostino Cannavino  
M<sup>me</sup> Sophie Laroche  
M<sup>me</sup> Claire St-Georges
- Traduction:** M<sup>me</sup> Madeleine Dubé  
M<sup>me</sup> Danielle Rainville  
M<sup>me</sup> Marie-Annick Thabaud  
**1 poste vacant**

Note : Une session de formation à l'intention des représentant-e-s de certificats aura lieu au cours du trimestre d'automne. La date précise sera communiquée ultérieurement.

# Créer sans s'empoisonner

Claire Harvey

En 1984, Régine Mainberger, chargée de cours à la Faculté des beaux-arts de l'Université Concordia, se voit atteinte du lupus. Cette maladie cutanée chronique se caractérise par de l'arthrite, des éruptions et des inflammations des organes internes. Sans pouvoir établir avec certitude un lien entre son mal et les produits toxiques qu'elle a maniés pendant des années, M<sup>me</sup> Mainberger croit qu'ils ont probablement contribué à affaiblir son système immunitaire.

Il semble que la pratique des arts visuels ne soit pas une sinécure. Une enquête menée aux États-Unis auprès de 1 598 artistes professionnels indique une plus forte incidence de décès causés par la leucémie et d'autres types de cancer que dans la population en général. Dans *Health Hazards Manual for Artist*, l'auteur Michael McCann, souligne que l'utilisation de produits toxiques sans protection adéquate peut causer une foule de pathologies. Mentionnons, entre autres, les troubles du système nerveux central, les problèmes dermatologiques, le cancer du foie, l'infertilité, les maladies cardiovasculaires, celles du système respiratoire, etc.

Certaines substances sont particulièrement dangereuses. Une étude effectuée en France sur les maladies des artistes a démontré que 75 % de ceux qui utilisaient régulièrement des matières plastiques avaient des problèmes de santé (maladie pulmonaire, cécité et allergie cutanée). Au cours de cette enquête, Niki de Saint-Phalle, qui se sert de polymères chauffés mêlés à d'autres matériaux, a livré un témoignage éloquent : «Le jour où il y aura une autre matière, j'abandonnerai le plastique avec le plus grand plaisir parce que j'y ai laissé la moitié de mes bronches et une partie de mes poumons.»

## LES SUBSTANCES TOXIQUES

La toxicité des produits chimiques que manient les artisans ne date pas d'hier. Lorsqu'on a exhumé le squelette de Rembrandt de la fosse où on l'avait inhumé avec deux autres personnes, les spécialistes ont été en mesure de l'identifier après la découverte d'une bonne quantité de plomb dans ses os (les peintures qu'il utilisait en renfermaient). Rubens, Renoir et Dufy souffraient d'arthrite rhumatoïde, provoquée par l'usage de couleurs qui contenaient du cadmium, du mercure, de l'arsenic et du plomb.

De nos jours, les artistes s'exposent à des risques professionnels encore plus grands. Ils se servent de produits industriels de plus en plus sophistiqués sans en connaître la composition. Tant qu'il n'y aura pas de législation adéquate, plusieurs d'entre eux vont continuer à inhaler ou à absorber des matières toxiques à leur insu. M<sup>me</sup> Mainberger insiste donc pour qu'ils consultent le Service du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) lorsqu'il y a un doute sur le degré de toxicité d'un produit.

Bien qu'au Québec on ne dispose toujours pas de données épidémiologiques sur les maladies professionnelles dont souffrent les peintres, les graphistes, les sculpteurs ou les illustrateurs, les spécialistes s'entendent pour dire qu'ils ont tendance à sous-estimer la toxicité des produits qu'ils utilisent. «Ils ne lisent pas les mises en garde sur les étiquettes. Ils travaillent sans système de ventilation et négligent de porter des gants ou un masque», explique M<sup>me</sup> Mainberger.

Si les artistes ne semblent pas conscients du danger, c'est qu'il est souvent insidieux. Il y a d'abord les produits utilisés depuis toujours comme les solvants ou les encres, puis les émanations de subs-

tances toxiques excessivement volatiles. Elles se présentent sous forme de poudre, de gaz, de pigments, de fumée, de vapeur, etc. Elles peuvent pénétrer dans l'organisme par la peau, l'appareil digestif ou les voies respiratoires. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit pour Francine Lalonde, professionnelle en arts visuels. «Je travaillais avec des pigments d'aluminium, raconte-t-elle. Un après-midi, j'ai échappé le pot. Je me suis précipitée dans la baignoire, car j'en étais couverte. Bilan : cette nuit-là, je me suis réveillée par terre sans trop savoir ce que je faisais là. J'étais complètement paniquée. Un vrai *bad trip!* Par la suite, ils ont fait une corrélation entre les pigments d'aluminium et la maladie d'Alzheimer.»

## LES RISQUES

Jusqu'à quel point un artiste peut-il tolérer les matériaux toxiques? Selon M. McCann, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte : «La durée, la fréquence et l'ampleur de l'exposition, la toxicité du matériel, la charge totale de l'organisme, les effets d'une exposition à plusieurs produits chimiques et la sensibilité individuelle ont tous un rôle à jouer. Ainsi, quelqu'un qui utilise quelques décilitres de solvant quelques minutes par jour est moins susceptible de tomber malade que celui qui utilise plusieurs litres de ce même solvant, plusieurs heures de suite. De même, il devient moins dangereux de s'exposer à des matières toxiques une fois par semaine ou par mois qu'une fois par jour.»

M. McCann précise aussi que le degré de toxicité du matériel détermine la dose et la durée nécessaires avant que l'organisme ne subisse des dommages : «On peut s'empoisonner en ingérant de petites quantités de pigments de plomb et tolérer sans dommages des quantités beaucoup plus importantes de pigments d'oxyde de fer. Naturellement, il ne faut pas oublier qu'une substance chimique

toxique en particulier peut se trouver dans plusieurs sources d'exposition. Par exemple, un problème de santé ne proviendra pas exclusivement d'une ingestion accidentelle de pigments de plomb mais aussi d'expositions aux gaz d'échappement des automobiles, à la pollution de l'eau, à la fumée de cigarettes, etc.»

S'exposer simultanément à différents produits peut aussi augmenter le risque et la gravité de la pathologie. Ainsi, les lésions pulmonaires qui apparaissent lorsqu'on inhale trop fréquemment un gaz peuvent être encore plus graves si l'on s'expose aussi à la vapeur des solvants ou à la pollution de l'air. Parfois, l'effet n'est pas seulement additif, il devient multiplicatif ou synergique. Les enfants, les gens qui souffrent d'allergies, de troubles chroniques du cœur, du foie ou des poumons, les gros buveurs, les fumeurs et les vieillards font tous partie de groupes à risque élevé.

#### UNE ROULETTE RUSSE

M<sup>me</sup> Mainberger compare d'ailleurs le travail des artisans à une roulette russe : «Certaines substances sont dangereuses, et cela prend des années avant

que l'on s'en aperçoive. On souffre de migraine, de nausée ou on est légèrement étourdi, mais on continue à travailler en se disant que cela va passer jusqu'au jour où l'on tombe irrémédiablement malade. Et là, il est trop tard!»

On peut prévenir les torts que les matériaux toxiques causent à l'organisme : «Autant que possible, il faut essayer de trouver un produit de substitution, recommande Mme Mainberger. De plus, l'artiste doit manipuler les produits chimiques avec des gants et se laver soigneusement les mains en frottant bien chaque doigt ainsi que la paume. Il importe aussi de porter un masque. Non seulement celui-ci doit-il être muni des filtres adéquats, mais il ne faut jamais le laisser traîner dans la poussière. Enfin, l'artiste doit veiller à bien nettoyer l'atelier, prévoir un système de ventilation efficace et éviter de manger pendant qu'il travaille.»

Si les artisans sont de plus en plus conscients du danger que constituent les produits toxiques, ce phénomène est relativement nouveau. Plusieurs d'entre eux continuent de sacrifier leur intégrité physique à l'art.



## S'offrir un p'tit velours :

- une pause
- un bon gueuleton
- un rafraîchissement
- une ambiance
- des amis

Sur le campus

**Pavillon  
Jean-Brillant  
Local 2326**

CAFÉ • BAR  
*La Brunante*

# LE SYNDROME DE Münchhausen

**Vous connaissez le baron allemand mythomane Karl Friedrich Hieronymus Münchhausen? Cet officier de cavalerie, qui a vécu au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est rendu célèbre par le récit de ses aventures extraordinaires. Un peu à l'image de ce dernier, de curieux patients inventent de toutes pièces des histoires dans le but ultime de subir une intervention chirurgicale. Ce sont les *addicts* du bistouri.**

**Claire Harvey**

**L**e Dr Richard Asher, médecin britannique, a dépisté cette maladie psychiatrique en 1951. Inspiré par le baron, il lui a donné le nom du syndrome de Münchhausen, mais en amputant d'un «h» l'illustre patronyme. Il en a brossé un portrait clinique que ses collègues ont rapidement reconnu. Ils l'ont adopté d'emblée et les «Münchhausens» font désormais partie du jargon médical. On parle aussi de «désordres factices», un terme qui désigne une certaine catégorie de simulateurs.

Contrairement aux hypocondriaques, qui ont la conviction inébranlable d'être atteints d'une maladie grave, les Münchhausens savent que leurs symptômes sont totalement imaginaires. Néanmoins, ces plaies du corps hospitalier établissent leurs quartiers généraux dans les salles d'urgence et les cliniques externes. Ils pourchassent les médecins pour leur débiter des histoires imaginaires mais parfaitement crédibles. Ils arrivent avec un plan bien précis en tête et s'inventent au besoin une vie rocambolesque pour impressionner leur thérapeute. «Le malade

atteint d'un désordre factice nous charme tandis que l'hypocondriaque nous harcèle», écrit le Dr Louis J. Bérard.

Aux États-Unis, le syndrome de Münchhausen touche 4 000 personnes. On ignore actuellement quel serait le nombre de patients qui dupent ainsi les médecins au Canada. Ce que l'on sait, c'est qu'ils ne sont pas faciles à arrêter. «Dès qu'un médecin commence à avoir des soupçons, les Münchhausens le contestent», raconte le Dr Pierre Coupal, de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. «Ils remettent en cause sa compétence et signent un refus de traitement. Puis, ils changent d'hôpital ou de ville, et recommencent leur manège ailleurs.»

Ils peuvent jouir d'une intelligence supérieure, ce qui rend leurs imitations d'autant plus difficiles à démasquer. «Ces personnes ont souvent eu des contacts étroits avec des gens du monde médical (parent, amant ou ami), ce qui les a amenés dans certains cas à tenter une carrière dans le domaine de la santé, qui s'est soldée par un échec. Par la suite, ils se mettent à

dévorner les livres et les périodiques médicaux, de sorte qu'ils connaissent si bien l'évolution d'une maladie que simuler des hémorragies internes ou une crise d'épilepsie devient un jeu d'enfant», ajoute le Dr Coupal.

Le Dr Coupal a récemment traité une patiente qui présentait des hémorragies internes parce qu'elle avait absorbé des anticoagulants. Elle avait d'ailleurs subi dix interventions chirurgicales en dix ans. «S'injecter de l'air, de la salive, des excréments ou se jeter en bas d'un escalier, voilà jusqu'où peuvent aller ces malades», signale le Dr Bérard. Les Münchhausens, en majorité des femmes, ne reculent devant rien pour obtenir une intervention chirurgicale suivie d'un séjour à l'hôpital.

Et ça marche! Leur abdomen ressemble à un jeu de *Tick-Tack-Toe*. «Soumettre un Münchhausen à une biopsie ou à une ponction veineuse, c'est exactement comme offrir l'apéritif à un alcoolique ou inviter un parieur compulsif au champ de course, précise le Dr Bérard. En outre, plus les malades factices sont hospitalisés, plus ils sont mis en

contact avec des gens qui souffrent d'authentiques maladies, et meilleurs ils deviennent pour les imiter.» On ne peut pas confronter ce patient en lui présentant une foule de tests négatifs. Au contraire, il prétendra que si le médecin a tant fouillé, c'est qu'il était convaincu de découvrir une maladie grave; s'il n'a rien trouvé, c'est qu'il n'a pas assez cherché.

Aux États-Unis, un homme a été admis 400 fois à l'hôpital en 25 ans. Un autre Américain a accumulé une note d'hôpital de sept millions de dollars. S'étant longuement attardé au phénomène, le Dr Asher mentionne l'apparente inutilité du comportement. Contrairement au simulateur (*malingerer*), le Münchhausen ne recherche pas de compensation financière, de gîte ou de protection contre la justice. Ces malades semblent simplement se complaire dans le mensonge pour le plaisir de tromper. Mais ce n'est pas tout à fait cela. Ce sont souvent des mal-aimés qui ont une piètre estime d'eux-mêmes. «Ils savent que leurs symptômes sont complètement imaginaires, mais ils ignorent ce

qui les pousse à agir ainsi. Ils ont besoin d'être entourés par le médecin et désirent attirer l'attention sur eux», explique le Dr Fabien Gagnon, chef du Service de psychiatrie de liaison et psychosomatique au Centre hospitalier de l'Université Laval.

On comprendra facilement qu'un médecin qui s'est fait ainsi berné puisse devenir ulcéré et ait tendance à vouloir se débarrasser de... l'emmerdeur. Le rejet n'arrange rien. Le meilleur moyen de l'aider consiste plutôt à le manipuler. Comment? En entrant dans son jeu. Il faut d'abord que tous ceux qui sont en contact avec le patient soient solidaires. «Puis, on lui prodigue les soins les plus insupportables avec un air de commisération infinie, comme le mentionne le Dr Bérard. On le questionne longuement d'un air grave sur ses symptômes et on lui impose un régime frugal et peu alléchant pour mettre son estomac au repos. On lui dit d'utiliser la bassine pour éviter de s'épuiser ou de tomber en se rendant à la salle de bain. Le jour où il en a assez de ces traitements, on le sermonne gentiment pour le manque d'attention qu'il porte à sa santé. Finalement, on ne le laisse partir qu'une fois qu'il a signé un refus de traitement sous un regard désapprobateur.»

Fabriquer consciemment des symptômes pour attirer l'attention des médecins peut causer des handicaps considérables. À force de chercher, les médecins finissent bien par trouver un médicament à prescrire ou un petit quelque chose à enlever. «De prime abord, les inter-

ventions semblent justifiées, mais elles ne le sont pas, ajoute le Dr Fabien. À la longue, ces chirurgies blanches se révèlent traumatisantes pour l'organisme. Dans un cas extrême aux États-Unis, un homme est allé jusqu'à subir 12 coronarographies, même si chaque fois il risquait un arrêt cardiaque.»

Le roman d'Herbert Liberman, *La nuit du solstice*, dépeint avec justesse les arnaques d'un patient qui accumule des centaines d'hospitalisations au fil des ans. Son plus grand plaisir à la fin est d'apprendre qu'il souffre d'une leucémie qui justifie une hospitalisation prolongée. Afin de se délester du poids que les Münchhausens constituent tant pour le système hospitalier que pour les contribuables, certains hôpitaux inscrivent d'emblée les cas les plus réfractaires sur leur liste noire. C'est tout ce que l'on peut faire en attendant l'apparition de la carte à puce qui révélera le cheminement antérieur d'un patient.

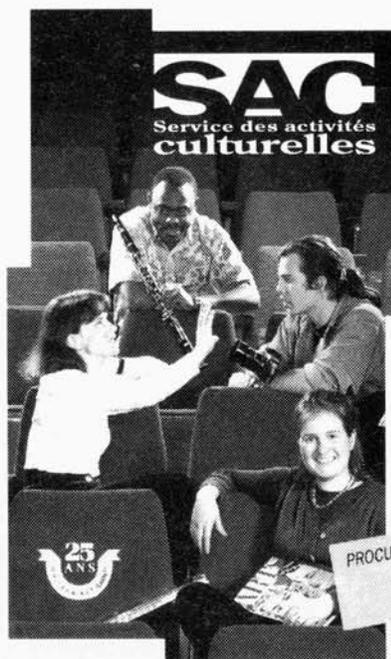
## Münchhausen PAR PROCURATION

Dans sa courte vie de deux ans, le jeune Michael Herzog, du Minnesota, a été hospitalisé plus de 20 fois pour des pneumonies, de mystérieuses infections et des poussées de fièvre. En effet, certaines mères inventent des maladies à leurs enfants et passent leur temps à les traîner d'un hôpital à un autre. On nomme cette attitude le «syndrome de Münchhausen par procuration». Aussi bizarre que cela puisse paraître, ce phénomène n'est pas rare. Le pédiatre britannique Roy Meadow estime qu'on peut rencontrer deux ou trois cas modérés ou graves dans une ville de 800 000 habitants.

Selon le Dr Robert Dubé du Centre de développement de l'enfance de l'hôpital Sainte-Justine, «les symptômes que la mère invoque sont convaincants; elle pré-

tend que son enfant a des convulsions pour simuler une crise d'épilepsie ou elle met du sang dans l'urine de son bambin. Aux États-Unis, une femme est allée jusqu'à utiliser un oreiller pour étouffer son enfant afin de provoquer des arrêts respiratoires. Tous les moyens sont bons pour qu'il y ait investigation et qu'on s'occupe d'elle.» Les conséquences pour les enfants peuvent être dramatiques. Ils sont susceptibles de contracter une maladie à la suite des gestes de leur mère, de devenir invalides, de mourir ou de contracter le syndrome de Münchhausen lorsqu'ils seront adultes.

En racontant avec emphase ses aventures, le baron de Münchhausen voulait surtout divertir ses contemporains. Il ne se réjouirait sûrement pas de l'usage que l'on a fait de son nom.



## Faites-vous plaisir, offrez-vous une expérience culturelle

Plus de 80 différents ateliers : Arts plastiques  
Danse • Cinéma • Musique • Photographie  
Théâtre • Vidéo • Voyages • etc.

Inscriptions du 19 au 23 septembre 1994

De 9 h 30 à 20 h

En personne au 2332, boul. Édouard-Montpetit,  
2<sup>e</sup> étage, bureau C-2524

Par téléphone au 343-6524 (sauf pour les tarifs spéciaux)

Cartes de crédit et de débit acceptées.

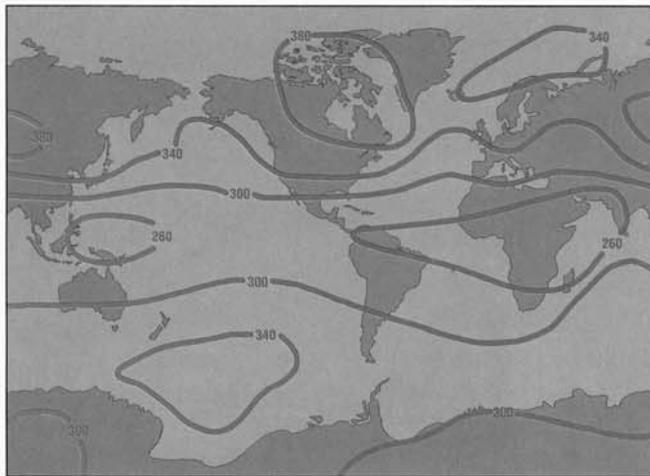
PROCUREZ-VOUS NOTRE NOUVEAU PROGRAMME ANNUEL  
INFORMATION : 343-6524

Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service des activités culturelles

# LA COUCHE D'OZONE EST-ELLE EN SURSIS?

**La concentration de produits destructeurs d'ozone, dont les composés chlorés, n'aura atteint son maximum qu'au cours du siècle prochain. Notre couche d'ozone est donc tout au plus en rémission. Or, au début de juin, aucune politique réelle d'information de la population n'avait encore été mise sur pied par Environnement Canada, dont c'est le rôle. Pourtant, l'incidence des cancers de la peau a augmenté de 379 % en 18 ans. Alors, doit-on parler de psychose collective ou de craintes pleinement fondées?**

**Gilles Trudeau**



*À l'état naturel, il y a plus de dobsons au nord et au sud; au printemps, les CFC dégèlent rapidement et provoquent une variation importante de la couche d'ozone.*

Nous sommes désormais condamnés à porter une crème protectrice anti-ultraviolets (UVB-UVA) en permanence, même l'hiver et surtout au printemps. Comment le sauriez-vous puisque Environnement Canada ne vous a pas informé, malgré les promesses gouvernementales? Des bulletins d'information

sur le rayonnement UVB sont bien émis à la fin du printemps et durant l'été par une firme privée, mais c'est bien insuffisant. Chaque année, avec le retour du printemps, des nuages stratosphériques libèrent, sous l'action des rayons solaires qui frappent de plus en plus directement la haute atmosphère, des molécules

de CFC destructrices d'ozone. Chaque molécule de CFC peut détruire 10 000 molécules d'ozone et, pire encore, les composés halogénés (extincteurs) sont dix fois plus destructeurs.

De plus, la déperdition d'ozone est maximale près des pôles à cause d'une sorte de vortex qui peut s'y former. De façon naturelle, il y a certes formation et destruction d'ozone, mais les activités humaines sont venues perturber un fragile équilibre que la nature avait mis des millions d'années à édifier. Les éruptions volcaniques, par exemple, potentialisent l'effet des gaz destructeurs d'ozone stratosphérique. Alors, éruptions volcaniques, s'abstenir? Mais comment?

## L'OZONOSPHERE MIRACULÉE

L'irresponsabilité du gouvernement fédéral dans ce dossier est absolument aberrante. Au printemps, on nous apprenait en termes très vagues que la couche d'ozone s'approchait de la normale. Comme quoi tout rentrait dans l'ordre et que nous pourrions sans crainte aucune exposer notre pâle tégument au dieu-soleil, comme dans les années soixante-dix. Quoi d'autre encore? On a constaté des pertes de 8 % des concentrations d'ozone au-dessus de l'hémisphère nord durant

l'hiver, pour la période allant de 1980 à 1990'. Nous perdions environ 0,5 % d'ozone par année. Ces données sont tout à fait modérées. Pour chaque perte de 1 % de la couche d'ozone, on prévoit une augmentation de 3 à 6 % des cancers de la peau. Ajoutons à cela que 80 % de l'exposition aux rayons du soleil survient avant l'âge de 18 ans.

Il est vrai que, à la fin de l'été, l'air plus riche en ozone remonte vers les hautes latitudes. Il est également vrai qu'on trouve une concentration plus élevée de dobsons (unité de mesure de l'ozone) sous les hautes latitudes, mais la peau des Nordiques est-elle habituée à de telles fluctuations? Plus la peau est claire, moins elle est dotée d'un pigment appelé la mélanine, qui contrebalance en partie l'action des ultraviolets. Pour l'heure, en effet, le cancer de la peau est rare chez les gens à la peau noire ou chez les Asiatiques. Toutefois, n'est-il pas plus commode et rassurant d'avoir une bonne couche d'ozone au-dessus de nos têtes? Le culte du bronzage peut-il à lui seul expliquer une augmentation aussi importante des cancers de la peau? À l'évidence, il relève de la responsabilité gouvernementale d'informer les citoyens; les associations de dermatologistes ne peu-

vent pas tout faire à elles seules.

## UN GAZ SI PARFAIT EN APPARENCE

Pourtant, ces CFC avaient tellement de potentiel : inodores, incolores et très stables chimiquement, ils étaient promis au plus bel avenir puisqu'ils pouvaient être utilisés comme gaz propulsants, agents réfrigérants, agents de gonflement et, plus récemment, comme nettoyants de composantes informatiques. C'est justement cette grande stabilité chimique qui les rend si nocifs, car leur temps de survie peut atteindre de 100 à 120 ans, ce qui suffit largement pour qu'ils atteignent l'ozone, où ils peuvent se livrer à leur funeste dessein.

Dès la fin des années soixante-dix, des chercheurs avaient tiré la sonnette d'alarme. On connaissait bien le potentiel destructeur des CFC, et c'est à cette époque qu'ils ont été interdits dans les bombes aérosol. Il aura fallu attendre le milieu des années quatre-vingt pour que, dans une atmosphère de crise planétaire, on signe le protocole de Montréal, puis celui de Londres et que, dans un rare mouvement de solidarité Nord-Sud, on débloque des crédits pour les pays en voie de développement, comme la Chine et l'Inde, qui auraient pu être tentés de recourir à des gaz peu chers, certes, mais combien dangereux. D'ailleurs, beaucoup de pays n'ont pas adhéré aux protocoles de limitation des CFC. Les efforts du citoyen ordinaire risquent-ils d'être réduits à néant par l'inertie de notre appareil diplomatique?

## ATTENTION : MÉLANOME!

L'augmentation du nombre de mélanomes a été exponentielle depuis la fin des années cinquante. S'il est vrai qu'excisé tôt le mélanome se traite bien, plus avancé, il répond très mal à la chimiothérapie. Quant au traitement à l'interleukine, comme celui qu'a subi l'ex-premier ministre Robert Bourassa, il n'est pas accessible au commun des mortels. De toute façon, on s'en passerait bien, point à la ligne.

Vous qui revenez de vacances, regardez bien vos nouveaux grains de beauté : scrutez-en l'aspect (asymétrie), la bordure, la couleur et le diamètre (gros comme un bout de crayon). Si le diamètre est visible, comment en connaître la profondeur? Seul un dermatologue peut trancher. Le mélanome peut également apparaître dans l'œil, bien que cela soit plus rare. Portiez-vous des lunettes UV-400 cet été? Il faudrait le faire toute l'année, quitte à passer pour quelqu'un qui joue à la vedette. Le risque de cataractes a également augmenté. Si vous portez des lunettes ou des verres de contact, il est possible d'obtenir un traitement anti-UV. De plus, le tout dernier chic, cette année, ce sont les gaminets (t-shirt) anti-UV. Voilà à quoi nous en sommes réduits à cause de l'inaction de nos gouvernements. Quant aux autres cancers, ils sont au nombre de deux : le basocellulaire et le spinocellulaire. Tous deux ont l'apparence de lésions cutanées qui ne guérissent pas sur les surfaces les plus exposées au soleil : le nez, les lèvres (surtout la lèvre

inférieure), le pavillon de l'oreille, le cou et les avant-bras. À noter que le spinocellulaire produit des métastases, ce qui n'est pas le cas du basocellulaire.

## CES BIBELOTS QUI NOUS GOUVERNENT

Le genre de politiciens-bibelots qui nous gouvernent, roulant carrosse avec chauffeur, jouissant de la plus généreuse pension au monde et ne bougeant qu'aux sondages d'opinion, privés de préférence, fait en sorte que nous réagissons trop lentement face à une situation qui, d'ici cinq à dix ans, risque de prendre des proportions catastrophiques. Nous sommes en droit de connaître l'état de la couche d'ozone, pas seulement en juin, en juillet ou en août, mais toute l'année durant et par les moyens les plus efficaces, soit les satellites et les instruments de mesure Brewer, qui sont d'ailleurs de conception canadienne. Où est ce programme de détection de l'état de la couche d'ozone qu'on nous avait promis?

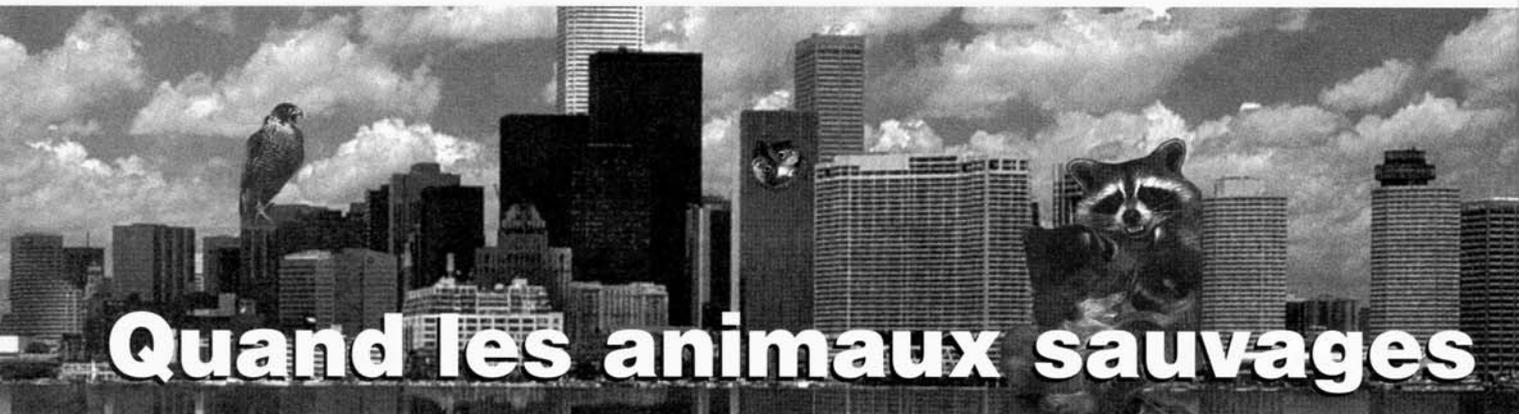
## RAPIÉCER LA COUCHE D'OZONE?

Comme il n'existe aucune recette magique pour rapiécer notre écran protecteur, la seule arme dont nous disposons à l'heure actuelle, c'est la prévention. Nul besoin de posséder un postdoctorat en chimie de l'atmosphère pour comprendre qu'il n'existe aucune façon d'arrêter une réaction chimique. Or, si la pression de l'opinion publique a fait en sorte que les CFC ont été remplacés par du... jus de citron comme nettoyant de composantes informatiques, si les HFC

commencent à arriver sur le marché, on ne peut pas se passer des gaz réfrigérants dans l'immédiat. Il faut donc recycler et réutiliser les CFC en attendant de trouver mieux et les considérer comme des gaz hautement dangereux.

À ce chapitre, l'entreprise privée est certes régie par certains règlements, mais il n'existe aucune règle pour ce qui est des gaz contenus dans les climatiseurs et les réfrigérateurs domestiques. Seules Montréal et quelques autres villes ont mis sur pied des programmes de récupération des gaz réfrigérants. Le Québec, contrairement à la Colombie-Britannique, où les règlements sont très sévères, se traîne les pieds dans ce dossier en n'obligeant pas les municipalités à mettre en place de tels programmes de récupération. Quand les études sur la nocivité des gaz ozonophobes auront enfin été terminées et qu'on aura déterminé avec certitude que l'amincissement de la couche d'ozone comportait bel et bien des incidences sur le cancer de la peau dans les années quatre-vingt dix et quand vous ou l'un des vôtres se battra contre cette maladie, les politiciens actuels couleront des jours tranquilles à même les taxes et impôts que vous versez actuellement dans leur fonds de pension. À quoi sert-il de pondre un document comme le Plan vert fédéral si c'est pour le laisser dormir sur les tablettes? Faudra-t-il attendre de tous porter une combinaison spatiale?

1. *La recherche*, décembre 1991, p. 1492.



# Quand les animaux sauvages optent pour la vie urbaine

**À Montréal en ville, ce n'est pas tous les jours qu'on peut tomber nez à museau avec un coyote ou un cerf de Virginie, ou encore nez à bec avec un grand héron empêtré dans ses plumes, en pleine rue Sainte-Catherine. Ces événements insolites sont pourtant inscrits au palmarès des interventions récentes des organismes de protection de la faune de Montréal.**

**Denise Perreault**

On a également récupéré une petite nyctale (la plus petite de nos chouettes) perchée dans un salon... sur une immense toile représentant un Pierrot! L'occupant a d'abord cru qu'on avait installé là un jouet de peluche, à la blague, jusqu'à ce que l'oiseau tourne une tête curieuse dans sa direction.

Ce sont là bien sûr cas d'exception. Mais il ne serait pas exagéré de dire que, à plusieurs égards, les villes sont déjà construites à la campagne, comme l'aurait souhaité Alphonse Allais. Nombreux sont en effet les animaux sauvages qui y élisent domicile. Si plusieurs d'entre eux pâtissent des déprédations causées par les humains, d'autres profitent au contraire volontiers de nos largesses, voulues ou involontaires.

Les villes constituent pour les animaux sauvages un bon exemple d'environnement quasi idéal : pas de chasse, guère de pièges, peu de prédateurs. D'innombrables cachettes peuvent tenir lieu d'abris tranquilles pour le repos et la reproduction. Les besoins en eau sont relativement aisés à combler et nos montagnes de déchets constituent une véritable manne pour quantité de maraudeurs à plume et à poil.

Tout le monde peut aisément remarquer les acrobaties de l'écureuil gris, du moineau domestique, du pigeon biset ou du goéland argenté, qui agrémentent la scène de nos maigres gazons et de nos rubans d'asphalte. Les oiseaux — si l'on peut s'exprimer ainsi — courent le ciel de nos rues, et les ornithologues amateurs de la région de

Montréal ont recensé au-delà de 250 espèces sur le territoire, incluant les espèces migratrices.

Mais qui pourrait se vanter de connaître au juste le nombre de souris, rats, marmottes, lapins, lièvres, taupes, chauves-souris, ratons laveurs ou mouffettes qui hantent notre entourage immédiat? Le «confort matériel» n'effraie pas toujours les animaux : dans bien des cas, ils s'arrogent même le privilège d'emménager aux abords des constructions neuves avant les occupants humains! Certains, habitués aux logements en hauteur fournis par la nature — tels que falaises ou grands arbres — adoptent même volontiers les espaces disponibles dans les tours à bureaux ou à appartements. Les réactions à leur présence varient toutefois énormément :

plaisir de reprendre contact avec la nature dans sa propre cour, indifférence, impatience ou intolérance excluant toute possibilité de bon voisinage.

## LA SCÈNE DIURNE

À Rosemont, j'étais aux premières loges pour admirer les talents de funambules des écureuils gris se poursuivant à qui mieux mieux sur les fils verglacés du réseau de Bell Canada... des fils qui font bien entendu partie intégrante de leur menu. Lorsque des employés de Bell sont venus recouvrir le réseau de câbles d'une enveloppe épaisse, censée résister à leur gourmandise, j'ai appris qu'ils étaient responsables de la «friture» qui émaillait alors systématiquement la tapisserie de mes conversations téléphoniques... Ces petits acrobates ayant la dent particulièrement dure, l'accalmie n'a d'ailleurs pas duré bien longtemps!

Au palmarès des méfaits écureuiliens directement dirigés contre mes biens personnels, signalons un flagrant délit : la consommation de trois beaux fruits s'épanouissant sur «le» plant de tomates qui s'échinait à prospérer sur mon balcon...

Je n'ai cependant jamais établi l'identité du brigand qui a grugé la base d'un cactus, retrouvé les racines en l'air. Était-ce ce petit diable gris affligé de mouvements tellement désordonnés que ses congénères ressemblaient, par comparaison, à de véritables monuments de placidité? Rien n'interdit de croire que cet écureuil avait été — juste retour des choses — «mordu» par quelques épines du cactus qui s'étaient incrustées dans sa mâchoire... Quant au végétal, dix ans plus tard, il se porte bien, merci.

J'ai toujours pris plaisir à observer les pirouettes de ces sympathiques rongeurs et je n'ai pas eu à souffrir davantage des déprédations dont ils peuvent s'avérer responsables. Tout le monde n'a pas la patience ou les connaissances voulues pour les endurer, surtout lorsqu'ils effectuent du camping dans le toit de la maison... parfois sillonnés par des réseaux de fils des plus appétissants! D'où le nombre élevé d'appels aux autorités responsables des interventions sur la faune.

Puisque les écureuils sont nombreux, les animaux trop sévèrement blessés sont euthanasiés. Le même sort est réservé à ceux qu'on déloge d'un toit, passé le premier octobre. Il est en effet impensable de les relocaliser : faute de temps pour reconstituer leur garde-manger pour la saison froide, ils seraient promis à une mort certaine. La présence des écureuils n'étant pas toujours synonyme de dommages, les spécialistes conseillent souvent aux gens de les laisser occuper le toit jusqu'au printemps.

## LES «OISEAUX» DE NUIT

Au spectacle mouvementé qui prévaut durant la journée dans l'arche de Noé urbaine succède une ronde nocturne le plus souvent invisible à nos yeux, mais qui n'en demeure pas moins très animée.

Alléchées par les myriades de moustiques, eux-mêmes attirés par les innombrables lumières des villes, les chauves-souris virevoltent sans relâche au-dessus de nos têtes. On les voit rarement, mais on peut parfois entendre leurs piailllements.

Il m'est arrivé de croiser la route de mouffettes citadines. J'en ai vu une traverser sereinement la rue Darlington, sous l'œil intéressé d'amis étrangers, inconscients du danger d'arrosage potentiel que représentait la «jolie petite bête».

Au bord d'un étang de l'île des Sœurs, une autre de ces créatures nous frôla sans dommage tandis que nous observions des rats musqués pataugeant au clair de lune. L'examen attentif auquel elle se livra sur nos modestes personnes lui ayant apparemment permis de décréter que nous entrions dans la catégorie du bien bon monde, la mouffette poursuivit son chemin sans plus nous prêter attention...

Les rats laveurs, qui ratonnent la nuit, impriment pour leur part des marques auditives aussi éphémères que bruyantes sur les songes de nos nuits, depuis le printemps jusqu'à l'automne, en prenant les poubelles d'assaut avec la dextérité et la patience qu'on leur connaît. Les concerts de style *Crazy Poubell Band* n'étant pas du goût de tout le monde, la protection de la faune

est fréquemment appelée à la rescousse.

Plusieurs citadins choisissent toutefois de se débrouiller eux-mêmes en se procurant des cages pour capturer les animaux et les relocaliser sur le Mont-Royal. Voilà une pratique à éviter : même si l'intention est bonne, il y a régulièrement surpopulation de rats sur la montagne. Et qui dit surpopulation dit mise en branle de mécanismes naturels de contrôle de la population, qui entraînent parfois des problèmes de santé, dont la maladie de Carré. Cette affection, qui ne pose aucun danger pour les humains, est cependant transmissible aux animaux domestiques.

Les sorties diurnes, surtout hivernales, étant tout à fait contraires à leurs habitudes, évitez de toucher à un raton roulé en boule, que vous pourriez remarquer lors d'une promenade. En un éclair, la boule de poil d'apparence inoffensive pourra exploser sous l'effet de l'agressivité. Tenez simplement les animaux domestiques à distance et prévenez au plus tôt les autorités compétentes.

## PAS DE PANIQUE

Cela étant dit, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure : la proximité des animaux sauvages est rarement aussi compromettante. Dans un ouvrage charmant, publié il y a quelques années et intitulé *Les petits animaux sauvages autour de la maison, comment s'en accommoder*, David M. Bird, biologiste au collègue MacDonald, donne plusieurs recettes susceptibles d'attirer ces visiteurs, de les tenir à une distance suffisante pour les observer sans qu'ils causent trop de nuisances... ou d'inviter les indésirables à évacuer les lieux sans recourir à la manière forte. Un peu de farine répandue à l'entrée d'une tanière permettra, par exemple, de s'assurer que le locataire illégitime a bel et bien quitté les lieux. On pourra dès lors y installer un chiffon imbibé d'ammoniaque, ou encore une lumière vive et un appareil radio bavard. Lorsqu'il verra son logis aussi malencontreusement transformé en discothèque, tout animal sauvage normalement constitué prendra illico la poudre d'escampette!

# LES PIÈGES ET MÉANDRES DE LA

# KILOGUERRE

**Les régimes amaigrissants sont pour la plupart des «bombes à retardement», des accumulateurs de frustration qui engendrent souvent des rages de nourriture qui n'ont rien de *politically correct*. De plus en plus de spécialistes affirment : «Mangez, vous maigrirez...»**

**Julie Genest**

A priori paradoxale, cette affirmation découle d'études approfondies sur la capacité d'adaptation du corps humain. En effet, nos fonctions vitales ont une vitesse de croisière, directement liée à l'apport calorifique ainsi qu'à la fréquence et à l'intensité de l'activité physique, appelée vitesse de métabolisme. Si vos habitudes alimentaires sont sensiblement les mêmes depuis plusieurs années, votre *crui*se control a en quelque sorte compris qu'il devait quotidiennement vous maintenir en vie selon un nombre de calories donné. Augmentez votre apport calorifique et voilà que votre système, peu gourmand, enverra l'excédent à l'entrepôt; par contre, si vous diminuez de façon draconienne votre apport quotidien en calories, votre métabolisme crie à la disette et devient un modèle d'efficacité énergétique. C'est ce qui vous permet de survivre : suffire à la même tâche avec moins de carburant. C'est pourtant là que les choses se compliquent.

L'intelligence du métabolisme nous joue des tours. S'il s'est adapté à la baisse, il n'a pas pour autant perdu l'habitude d'envoyer en réserve ce qu'on lui donne en trop, surtout pas quand vous venez de lui imposer une longue privation. Résultat : la moindre faille au régime, comme reprendre une alimentation «normale», est calculée comme un gros excès, d'où un gain de poids rapide après le régime. Le yoyo, ça vous dit quelque chose?

Pis encore, le métabolisme se souvient qu'on lui a joué des tours. Aux «agressions» (diètes) subséquentes, il

nous fera maigrir plus difficilement et réengraisser plus rapidement. Le message est clair : cesse de me faire peur avec tes régimes! À tous ceux et celles qui décideraient de faire la sourde oreille et d'y aller encore plus sévèrement, il riposte avec une stratégie — ô combien pernicieuse — de crainte de la famine : pour ne pas toucher à l'ultime réserve, la graisse, il ira chercher les éléments nutritifs essentiels dont vous le privez dans les muscles et les organes. On assiste alors à l'effilochage des grands consommateurs d'énergie qui contribuent, lorsqu'ils sont bien développés, à maintenir la vitesse du métabolisme.

Comment se sortir de cette boucle infinie? En sachant d'abord qu'il y a calorie et calorie. Le gras, on l'aura deviné, est plus vite emmagasiné que n'importe quelle autre substance. En prime, il est présent plus souvent qu'on n'ose le penser dans plus d'aliments et dans une plus grande proportion qu'on l'imagine. L'odeur du bifteck cuit dans le beurre vous fait saliver? Sachez pourtant qu'une tranche de bifteck de 170 grammes (six onces) renferme à elle seule l'équivalent de six cuillerées à thé de beurre. À raison d'environ six grammes par cuillerée à thé et neuf calories par gramme de gras, imaginez le total calorifique d'un filet mignon (la fibre la plus grasse même si elle n'est pas nervurée) cuit avec deux cuillerées à thé de beurre! Je pourrais aussi vous parler des petits déjeuners croissants-beurre-confiture ou des succulents muffins de la pâtisserie...

En revanche, un gramme de protéine, de sucre ou de féculent fournit qua-

tre calories : c'est moins de la moitié de celles fournies par le gras. Il faut donc y aller parcimonieusement avec le beurre et les huiles. Les poêlons antiadhésifs dotés de rainures profondes peuvent nous faire économiser les calories supplémentaires du beurre ou de la margarine ainsi que celles du gras de l'animal puisqu'une partie aura été égouttée au fond. Même une inoffensive salade peut vous jouer de vilains tours si elle baigne dans l'huile. Réduisez la quantité : une cuillerée à table est amplement suffisante. Ou encore, optez pour des sauces au yogourt léger.

Il n'est pas à dédaigner également de laisser dans nos menus plus de place à la volaille (sans la peau et le gras visible, enlevés avant la cuisson), au poisson et aux fruits de mer. Ces deux derniers présentent un ratio protéines/gras tout à fait exemplaire.

## LE VÉGÉTARISME PEUT-ÊTRE?

En ce qui concerne le végétarisme, la prudence s'impose. Si l'on remplace la viande par des produits laitiers à haut pourcentage de matière grasse et par des noix — devinez d'où viennent l'huile et le beurre d'arachide —, l'échange est alors inutile et entraînera fort probablement des résultats contraires aux attentes. Les légumineuses (pois, lentilles, etc.) proposent une excellente solution de rechange à la viande à la condition, bien sûr, de ne pas les noyer dans la vinaigrette à l'huile. Elles sont riches en protéines, pauvres en gras et longues à digérer, ce qui évite les fringales et les pannes d'énergie.

La consommation des légumineuses est parfois incommode à cause des gaz intestinaux qu'elles provoquent par la fermentation des sucres dans l'intestin. Pas étonnant que le mélange fèves au lard et sirop d'érable soit si... explosif!



Pour la plupart des gens, ce n'est toutefois qu'une question d'habitude et de patience. Il est aussi possible de se procurer en pharmacie un produit antifatigant à prendre avant de manger des légumineuses.

### **LE SUCRE EST-IL AUSSI DOMMAGEABLE QUE LE GRAS?**

À la question de savoir si le sucre est aussi dommageable que le gras, la réponse est... oui et non. Oui parce que, même s'il ne fournit que 16 calories par cuillerée à thé (quatre grammes), le sucre favorise la carie dentaire tout comme le miel et le sirop d'érable, et qu'il peut causer une faim incontrôlable ou une baisse soudaine d'énergie. Si le sucre fait rapidement monter notre glycémie (taux de sucre sanguin), notre pancréas a pour seule mission de le faire baisser en sécrétant de l'insuline. À gros apport de sucre, gigantesque poussée d'insuline. On assiste alors à une chute de la glycémie, ce qui peut avoir pour effet, entre autres, de nous affaiblir. Non, enfin, parce que le sucre fournit une énergie immédiate, la nourriture quasi exclusive du cerveau, et qu'il est très utile au travail musculaire. À proscrire cependant, du sucre juste avant l'exercice, car cette combinaison, par la double stimulation du pancréas, pourrait provoquer de l'hypoglycémie.

Globalement, on peut affirmer qu'en «coupant dans le gras», surtout celui qu'on ajoute aux aliments qui en contiennent déjà, en jetant son dévolu sur les fruits et les légumes et en se contentant plus souvent du sucre contenu naturellement et sous diverses formes dans une foule d'aliments (lisez les étiquettes), il est possible de faire fondre son tour de taille sans faire fondre son portefeuille avec des diètes et des produits miracles, et, surtout, sans fondre en larmes à la fin de la journée!

### **L'EXERCICE DANS TOUT ÇA?**

Tel que mentionné précédemment, l'exercice augmente la vitesse du métabolisme et peut le faire de façon permanente pour qui demeure actif. De la même façon, des muscles plus développés — sans ressembler nécessairement à ceux des culturistes — consomment plus d'énergie pour l'oxygénation. La musculature peut donc donner un bon coup de

pouce pour brûler des calories en consommant des hydrates de carbone contenus, notamment, dans les sucres et les féculents. Un entraînement rigoureux et soutenu pourra, à la longue, aller chercher les éléments nutritifs nécessaires au développement et au tonus musculaire dans nos réserves de graisse à la condition, évidemment, de ne pas «tomber» dans la boîte de barres granolées pour refaire le plein d'énergie après une longue séance d'entraînement.

L'exercice aérobic — bicyclette, natation, course, sports de raquette, danse aérobic — est très efficace pour faire bouger les grandes masses musculaires et oxygéner les tissus. Il faut en effet bien respirer pour faire circuler efficacement le sang et brûler les graisses. N'oublions cependant pas qu'un exercice intensif de courte durée fait certes suer, mais qu'il nous débarrasse seulement de nos hydrates de carbone... si faciles à récupérer. Pour que le système carbure aux graisses, il faut l'activer pendant plus de 30 minutes, quitte à maintenir un rythme plus modéré. Ainsi, les chances d'épuisement sont moindres et le tonus musculaire ne peut que s'améliorer.

Si l'idée de vous exhiber dans un centre de conditionnement physique vous fait frémir, réjouissez-vous d'apprendre qu'avec une bonne paire de souliers de marche, vous pouvez effectuer 45 minutes de randonnée pédestre «de ville» par jour — essayez progressivement de parcourir un plus long trajet dans le même temps — sans qu'il vous en coûte un sou et en vous tenant loin des gymnases. Les vidéos d'exercice peuvent aussi s'avérer un bon choix dans la mesure où tous les mouvements, exécutés par des mannequins faisant à peine 55 kilos sans souffrir de problèmes de dos ou d'hypertension, vous sont accessibles.

Bref, l'exercice doit vous plaire, ne doit pas vous épuiser complètement ni vous causer de blessures pour arriver à ses fins, c'est-à-dire une perte de poids progressive, un raffermissement des tissus et un bien-être général que seules peuvent procurer les endorphines, ces merveilleuses substances analgésiques sécrétées par l'hypophyse après l'exercice.

## **LES SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

### **LE BUREAU DE L'AIDE FINANCIÈRE**

Conseille et guide les étudiants en tout ce qui concerne le régime d'aide financière. Le bureau est ouvert le lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, ainsi que du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Seule la distribution de certificats de prêts et des chèques de bourse est effectuée sur l'heure du midi. En tout temps, la messagerie vocale diffuse l'information la plus récente sur les arrivages de bourses, les règles de remise et les conséquences d'un abandon ou d'une annulation des cours.

Tél. : 343-6122 et 343-6145.

### **LE BUREAU DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS HANDICAPÉS**

Les conseillers rencontrent les étudiants afin de répondre à toute question relative à la vie étudiante universitaire et ils leur procurent les aides nécessaires. Sur le campus, il existe un système de transport adapté interpavillonnaire qui permet aux étudiants de se déplacer en toute facilité.

Tél. : 343-7928 ou 343-7013.

### **LE BUREAU DU LOGEMENT HORS CAMPUS**

Ce service tient à jour des listes de logements, d'appartements et de chambres disponibles dans le secteur de l'Université et dans les quartiers facilement accessibles par l'autobus et le métro. De plus, le bureau informe les étudiants sur les questions touchant l'hébergement, les baux, les relations avec les propriétaires et les sous-locations.

Tél. : 343-6533

LES SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES, qui incluent également le BUREAU DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS et la DIRECTION, sont situés au Pavillon J.A. De Sève, 2332, boul. Édouard-Montpetit.

# SE FAIRE VACCINER CONTRE LA

Lorsque l'automne ramène son cortège de nouvelles souches virales de la grippe, il y a belle lurette que des spécialistes du monde entier sont à pied d'œuvre pour fabriquer le vaccin annuel, celui qui tiendra en échec, un temps mais un temps seulement, le virus de la grippe.

## Gilles Trudeau

Autour du mois de février, ces spécialistes se réunissent sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour déterminer la composition du prochain vaccin antigrippal, car cette petite bête sait parfaitement déjouer le système immunitaire humain — pourtant le plus perfectionné de tous — en mutant, mutant et mutant encore : c'est la fameuse dérive antigénique. Les vaccins sont conçus à partir de virus prélevés dans l'hémisphère sud, là où l'hiver frappe avant l'hémisphère nord, et ils sont composés d'au moins trois souches de virus inactivés. On estime que, pour être protégé contre toutes les variantes antigéniques de la grippe, il faudrait vivre au moins... 120 ans et avoir contracté la grippe chaque année. C'est justement cette extrême variabilité virale qui fait de

l'influenza un hôte quasi permanent de nos voies respiratoires durant la saison froide contrairement à d'autres virus, comme celui de la polio, qui demeure toujours le même et contre lequel l'organisme peut constituer une immunité durable, moyennant des rappels, bien sûr. Le virus de la polio de 1930 est le même que celui de 1994; il est donc stable du point de vue antigénique.

Comme il n'existe aucun médicament hormis l'amantadine, qui est d'ailleurs plus prophylactique que curative, et dont l'efficacité est douteuse à moins d'être administrée selon des modalités très strictes, on peut évidemment se rabattre sur le vaccin, qui ne confèrera jamais qu'une protection de 80 à 90 % selon la ou les souches en circulation. Toutefois, dès le retour du printemps, le virus

# GRIPPE?

aura déjà muté et le vaccin sera beaucoup moins efficace. D'ailleurs, le vaccin ne vous protège d'aucune façon contre la myriade de virus du rhume, qui, ne vous en déplaise, diffèrent des virus de la grippe.

Quoiqu'elle provoque chez un sujet sain les réactions désagréables que vous connaissez bien, la grippe n'en est pas moins rapidement endiguée par le système immunitaire après quelques jours seulement. Mais quels symptômes elle provoque! Courbatures, myalgies, fièvre élevée, perte d'appétit, lenteur d'idéation, prostration, la galère quoi! Après quelques jours, l'organisme reprend ses droits, l'immunité est acquise contre cette souche, mais uniquement contre celle-là... jusqu'à l'arrivée d'une prochaine souche, tout aussi détestable. Chez les personnes âgées, fragilisées par la maladie, la grippe peut cependant être très grave. La grippe ful-

minante peut même entraîner le décès en quelques jours. Le plus souvent, ce n'est pas tant la grippe qui emporte des vies que les surinfections et le stress qu'impose la maladie à un organisme affaibli : affections du cœur, pneumopathies et autres, chez les gens âgés surtout. Pour ce groupe d'âge, on recommande donc la vaccination.

## L'ÉPIDÉMIE QUI NE VINT JAMAIS

«Nous n'avons pas eu depuis longtemps d'épidémie suffisamment grave pour motiver une vaccination massive de la population en général. Nous avons depuis des années des virus à souche A, qui ne sont d'aucune manière comparables au virus de la grippe espagnole, par exemple», rappelle le Dr Marc Quévillon, consultant à la Direction scientifique de l'Institut Armand-Frappier. Il ajoute : «De nombreux respon-



### ● CLINIQUE MÉDICALE

Médecine générale : consultations d'urgence, chirurgie mineure, premiers soins, consultations médicales, examens gynécologiques, dépistage MTS, désensibilisation aux allergies, etc.

Médecine spécialisée : dermatologie, hypertension artérielle, médecine interne, physiothérapie, santé mentale.

Rendez-vous et information : 343-6452

### ● SOINS INFIRMIERS

Premiers soins, traitements, test de grossesse (urine), vaccination, santé-voyage et information sur la contraception, les MTS, etc.

Information : 343-6505

### ● SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Radiologie, physiothérapie, laboratoire.

Information : 343-6513

### ● NUTRITION

Consultation individuelle sur rendez-vous.

Sessions de groupe pour les personnes ayant des problèmes de poids ou d'obsession de la minceur : 3 sessions de 10 rencontres (septembre, janvier, avril).

Information : 343-6111 poste 1773

### ● SANTÉ PRÉVENTIVE

À chaque année, le Service de santé tient des activités et distribue divers outils d'information touchant la nutrition, la santé-voyage, les MTS et le SIDA. Certaines activités se déroulent au cours du Festival de la santé et en mars, Mois de la nutrition.

Information : 343-6111 poste 1413



Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service de santé

Pavillon des Services aux étudiants, 2101, boul. Édouard-Montpetit (en face du CEPSUM)

sables de la santé aux États-Unis ont été congédiés en 1976. Craignant une souche aussi virulente que celle de la grippe espagnole en 1918-1919, ils avaient fabriqué des quantités industrielles de vaccin antigrippal, mais l'épidémie ne n'est jamais produite.»

Pourtant, si elle cette épidémie nous avait frappés, elle aurait pu faire autant de dommages que la grippe espagnole, malgré ces précieux alliés contemporains contre les surinfections que sont les antibiotiques. La grippe espagnole, en effet, avait fait des ravages incroyables chez des sujets pourtant jeunes — entre 20 et 40 ans —, qui ne disposaient d'aucun anticorps contre cette souche tout à fait nouvelle, issue de l'éternelle dérive antigénique. Vingt millions de personnes sont mortes de la grippe espagnole, soit plus de victimes qu'au cours de la Première Guerre mondiale.

Assez curieusement, les cas de grippe sont les plus nombreux après la période des fêtes : fatigue due aux excès? *winter blues*? angoisse de la carte de crédit sursollicitée? Difficile à dire. «Que

quelqu'un parle et soit en période d'incubation, sans cependant être malade, et les gouttelettes de salive dans l'air transportent le virus jusqu'à la muqueuse nasale de l'interlocuteur», souligne le docteur Quévillon. Ça y est, bien sûr, le mal est fait!

Quant aux éternuements dans les autobus, c'est une véritable hécatombe. L'éternueur aura beau se protéger le visage d'un mouchoir, il sème autour de lui un véritable nuage de virus. Que vous, dans cette promiscuité, juste à coté, vous grattez l'œil, et le virus a trouvé sa porte d'entrée. C'est par cette même transmission manuportée, due au surpeuplement des bureaux, qu'un zélé collègue de travail, «venant courageusement travailler malgré sa grippe», refile la vilaine bestiole à tout le personnel. Ce zélé collègue aurait mieux fait de demeurer chez lui! Allez savoir si l'on gagne vraiment en jours de travail ou si l'on en perd.

Alors, pour ou contre le vaccin de la grippe? Plutôt contre, surtout chez les sujets jeunes et en santé, pour qui il s'agit plus d'un luxe que d'une nécessité. À moins que le virus de la grippe ne se

décide à changer ou plutôt à ne plus changer, il faudra prévoir une vaccination annuelle *ad vitam æternam*. En attendant ce grand jour, évitez le surmenage, gardez le moral, lavez-vous les mains au sortir des transports en commun et prenez des suppléments vitaminiques.

1. Les virus inactivés sont tués par le formol; il est donc impossible de contracter la grippe à partir d'un vaccin. Le virus antipolio, par contre, est fait à partir d'une souche du virus vivante mais atténuée; l'administrer exige des mesures de prudence accrues.



**Guide de préparation et de présentation des travaux écrits**

Martine Blache  
André Thabault

Les Éditions **dire**

**Disponible dans les endroits suivants:**

- Librairie du Pavillon principal
- Librairie Jean-Brillant
- Librairie Marie-Victorin (local B-308)

# SOCP

## Consultations psychologiques

Difficultés personnelles, familiales, conjugales ou scolaires. Consultations (max. 35) par des psychologues membres de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec. (Les personnes de l'extérieur ne sont pas admises pendant l'année universitaire.)

## Orientation scolaire et professionnelle

Choix de carrière, réorientation professionnelle, retour aux études. Démarche individuelle ou en groupe avec des conseillers d'orientation : consultation, tests, exercices de connaissance de soi.



## Service d'orientation et de consultation psychologique

### Information scolaire et professionnelle

Information sur les programmes d'études, les professions, le marché du travail, les études à l'étranger, etc. Annuaire des universités à travers le monde et banques de données (Repères, Séjours et UdeMATIK). Conseillers en information scolaire et professionnelle disponibles sans frais et sans rendez-vous.

### Ateliers

Développement personnel (Art-thérapie, Estime de soi, etc.) et Métier d'étudiant (prise de notes, gestion du temps, etc.)

### Publications

Bulletin *Vies-à-vies* et plusieurs guides (*Bien vivre le stress*, *Reussir ses études*, etc.)

### SOCP

Pavillon des Services aux étudiants  
2101, boul. Édouard-Montpetit  
3<sup>e</sup> étage (métro Édouard-Montpetit)

### 343-6853

Consultation psychologique et orientation (renseignements, rendez-vous et urgence)

### 343-7890

Information scolaire et professionnelle



Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service d'orientation et de consultation psychologique

# LA RÉUSSITE SCOLAIRE :

## genèse du succès

**«Du succès dans tes études!» N'avez-vous pas entendu mille fois ce souhait on ne peut plus classique? Certes, l'intelligence et le travail personnel sont des facteurs clés de réussite. Jetons cependant un coup d'œil sur la face plus cachée de la réussite, la toile de fond qui permet ce succès tant recherché. Des psychologues nous éclairent sur la question.**

**Réjean Bussière**

Ils sont unanimes à considérer que l'intelligence joue un rôle certain dans la réussite scolaire. Un quotient intellectuel plus élevé se révèle un avantage indéniable. Les étudiants plus doués au départ franchissent les obstacles plus facilement que ceux qui le sont moins. Ces derniers devront faire plus d'efforts pour arriver au même degré de réussite.

Pourtant, on peut se demander si ce sont les études qui rendent plus intelligent ou l'intelligence qui rend apte aux études. Il a été démontré de manière répétée et certaine que l'intelligence, telle qu'elle est mesurée par des tests, constitue un facteur de réussite. Par exemple, on peut prédire le succès scolaire à partir de résultats aux tests de QI.

Toutefois, l'intelligence se développe inégalement selon les centres d'intérêts spontanés de l'étudiant. L'école vient nourrir l'intelligence de connaissances nouvelles qui sont plus ou moins bien assimilées. Il y a en effet des personnes dont l'intelligence est tournée vers les idées, d'autres vers les données, d'autres vers les choses et d'autres encore vers les personnes, selon une typologie américaine.

Dans cette optique, Holland classifiait les gens en six groupes différents : les réalistes, les investigateurs, les conventionnels, les artistes, les entrepreneurs et les sociaux. Il va sans dire que ce sont des idéaux types. Les gens sont individuellement des combinaisons de ces types. Il existe toutes sortes de tests psychologiques, si besoin est, pour

déterminer à quel type l'on correspond davantage. Il importe de se connaître afin de faire un choix de carrière qui corresponde à sa personnalité. «Aimer ce qu'on fait augmente les chances de succès», affirme Suzanne Bernard, psychologue et auteure du livre *Comment choisir son métier*.

Toujours selon M<sup>me</sup> Bernard, il y a des différences individuelles dans l'acquisition du savoir-faire, dans les capacités d'attention et de réflexion. La mémoire à long terme faciliterait l'apprentissage. En effet, selon une étude d'Alain Lieury sur l'influence de la mémoire sur la réussite scolaire, les meilleurs étudiants retiennent davantage d'information. Le rôle de la mémoire à long terme dans la réussite scolaire serait plus déterminant que celui du raisonnement.

Différentes études ont effectivement montré que la corrélation entre raisonnement et réussite scolaire est modérée. Cette meilleure mémoire à long terme est garante de l'accès aux études supérieures. Malheureusement, les étudiants qui retiennent moins bien voient grandir l'écart avec les meilleurs étudiants, ce qui rend problématique la poursuite de longues études en raison du plus petit nombre de concepts retenus.

### UNE QUESTION D'HABITUDES ET D'ATTITUDES

Avoir de la matière grise, ça aide; mais ce n'est pas tout, loin de là. Pour

Binet et Simon, l'aptitude scolaire comporte d'autres facteurs que l'intelligence. Il faut des qualités qui dépendent surtout de l'attention, de la volonté et du caractère, par exemple une certaine docilité, une régularité d'habitudes et surtout de la continuité dans l'effort. «En ce sens, avoir un projet précis aide à accepter les souffrances liées aux études», précise Gertrude Poupart, conseillère en orientation. «Quand il n'y a pas de projet précis, la première difficulté rencontrée devient un prétexte pour changer d'orientation», poursuit-elle.

D'autres facteurs influent sur la réussite scolaire comme l'habitude du travail, la persévérance et le désir de se distinguer ainsi que l'attitude à l'égard de l'école, selon O. John. Ce dernier confirme l'importance des traits de caractère, des habitudes et des attitudes. La seule intelligence n'explique pas la poursuite d'études supérieures. Alain Sartor affirme ainsi : «Ce ne sont pas systématiquement les élèves les plus intelligents qui sont sélectionnés par l'enseignement supérieur. Il intervient un autre facteur, le facteur socio-économique.»

En réalité, certains types de réussite sociale des parents sont particulièrement favorables au succès des enfants. Les parents qui ont réussi (socialement) valorisent la réussite scolaire de leurs enfants, principalement en leur transmettant dès les premières années un vocabulaire plus riche et des moyens

d'expression plus étoffés, en favorisant le goût de la lecture, en les mettant dans des conditions d'habitat plus favorables et, finalement, en prenant en charge les dépenses et le manque à gagner que représentent des études prolongées.

Toutefois, il ne faudrait pas exagérer outre mesure l'influence positive d'une origine sociale élevée. Les parents de milieux modestes peuvent stimuler leurs enfants tout aussi bien que les parents de milieux plus fortunés. Il ne faut pas confondre pauvreté économique et pauvreté intellectuelle. Pourtant, les enfants de milieux moins favorisés ont le désavantage de ne pas avoir de modèle immédiat auquel s'identifier s'ils poursuivent des études universitaires.

Les caractéristiques personnelles peuvent contrebalancer ce désavantage social; la pente est seulement plus abrupte. Gertrude Poupart a défini quelques facteurs de réussite : «Des capacités et des intérêts en concordance avec la profession choisie, une bonne organisation du temps, un tempérament compatible avec la profession, l'encadrement par les pairs, l'origine sociale et le travail personnel.»

Il faut faire attention à la délicate question du travail à temps partiel. Même s'il peut favoriser la transition entre les études et le marché du travail, un petit nombre d'heures est à conseiller, pas plus d'une quinzaine par semaine. Le travail à temps partiel n'est pas souhaitable pour toutes les options. Comment être inscrit à cinq cours de

génie et occuper un emploi en même temps? Un étalement des études dans le temps est souvent le prix à payer pour un emploi à temps partiel. La hausse du coût des études n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène.

En somme, la réussite scolaire dépend à la fois de facteurs personnels et socio-économiques. C'est leur interaction qui occasionnera un succès ou un échec. Dans le premier cas, les récompenses sont grandes en général, alors qu'un échec a quelque chose de stigmatisant dans notre société compétitive. La pression psychologique peut être difficile à supporter. Cet échec ne rejaillit-il pas sur le milieu immédiat, qui le considérera un peu comme le sien?

Parfois, une réorientation s'avère nécessaire. Mais quoi choisir quand on s'est déjà trompé une fois? «Il y a un deuil à faire de ce premier échec et il faut dégager ce qu'il représente», explique Gertrude Poupart. L'efficacité des aptitudes dépend de leur mise en œuvre. Un écart important entre les intérêts et les aptitudes requises dans l'orientation choisie rend la tâche de l'étudiant plus difficile. «On peut dire de quelqu'un qu'il a atteint une maturité vocationnelle lorsqu'il combine à la fois les aptitudes, les intérêts et les valeurs de son domaine de travail», poursuit-elle. Plus philosophiquement, on pourrait dire comme S. Bernard que ce qui accroît le goût de vivre augmente les chances de succès.

Certes, la mémoire ou plus généralement l'intelligence sont des

assises de la réussite, mais il y a tout l'enchevêtrement entre caractéristiques individuelles et environnementales. C'est de cette interaction complexe que jaillissent la réussite ou l'échec scolaires. À l'heure où nombre d'élèves (36,5 %) ne terminent pas leur cours secondaire, il est plus que pertinent de se pencher sur les conditions de la réussite. Quels emplois ces jeunes peuvent-ils espérer trouver en n'ayant pas même atteint ce minimum qu'est le diplôme d'études secondaires?

**PARCE QUE**  
**c'est**  
**beau**  
**la vie**  
**DONNEZ!**



La Société canadienne  
de la Croix-Rouge  
Division du Québec

**De l'action**  
pour tous les goûts au... **CEPSUM!**



Pour devenir  
membre  
ou vous inscrire  
à une activité  
s'informer au  
343-6150

 Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Services des sports

# 25 ans d'andragogie à l'Université de Montréal

**«Pour ce type d'éducateur, l'acte d'apprendre est plus important que l'acte d'enseigner.» Cette phrase, tirée du rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes, mieux connue sous le nom de commission Jean, caractérise bien les éducateurs d'adultes. Enseigner aux adultes, ce n'est pas enseigner aux jeunes, une distinction qui a amené la création d'une nouvelle discipline : l'andragogie. Il s'agit de la science qui étudie tous les aspects théoriques et pratiques de l'enseignement destiné aux adultes. Et c'est l'Université de Montréal qui a mis sur pied, il y a 25 ans, le premier programme d'études en andragogie au Canada.**

## Christine Larose

Les années soixante sont celles de la Révolution tranquille. Le Québec plonge dans l'ère moderne et ajuste son système d'éducation. Un comité présidé par M. Claude Ryan a pour mandat de concevoir un plan d'ensemble de l'éducation des adultes, un plan dont les principales conclusions sont confirmées dans le rapport Parent. Le réseau public québécois de l'éducation des adultes est donc mis en place dès 1966.

Jusque-là, il n'existait aucun plan d'ensemble et aucune stratégie d'investissement en éducation des adultes. Quelques établissements avaient cependant effectué des expériences pilotes, dont la Commission des écoles catholiques de Montréal et certaines universités. À l'Université de Montréal, à compter de 1952, le Service de l'extension de l'enseignement, l'ancêtre de la Faculté de l'éducation permanente, offre des cours d'été en lettres et en sciences aux gens qui n'ont pas eu accès au cours classique. Cette formation peut mener à l'obtention d'un baccalauréat.

De leur côté, les milieux patronaux et syndicaux s'entendent sur la nécessité de la formation de la main-d'œuvre. Cela amène le gouvernement canadien à adopter en 1967 la loi sur la formation de la main-d'œuvre, qui s'accompagne d'une injection massive de fonds dans l'éducation des adultes. Cette contribution financière a d'ailleurs permis la mise

en branle d'une série d'expériences comme le projet SESAME, voué à la formation des formateurs et à l'expérimentation pédagogique, et TEVEC. Le gouvernement fédéral décide également d'aider les provinces à développer l'enseignement postsecondaire par le Secrétariat d'État, qui paie alors 54 % des dépenses de ce secteur au Québec.

Le résultat de ces initiatives est spectaculaire : une cinquantaine de services d'éducation des adultes sont créés dans les collèges, une soixantaine dans les commissions scolaires, sans oublier les universités. À cela s'ajoutent la formation subventionnée et non subventionnée en entreprise, le travail des organismes bénévoles d'éducation populaire et le réseau des écoles privées. Tout cela fait en sorte que, à la fin des années soixante, un demi-million d'adultes s'inscrivent chaque année à des activités de formation.

### LE DÉPARTEMENT D'ANDRAGOGIE

C'est à ce moment que s'amorce le projet de créer un département d'andragogie à l'Université de Montréal. Cette arrivée massive des adultes dans le système d'éducation pose la question de la formation des éducateurs d'adultes et de la particularité de l'enseignement aux adultes. En 1969, l'U. de M. reconnaît la particularité du champ de l'andragogie. La Faculté des sciences de l'éducation

offre les premiers programmes sous la direction de M. Claude Touchette.

Terme jusque-là inconnu en français, le mot *andragogie* se voulait l'équivalent du concept de pédagogie, qui signifie en latin l'enseignement aux enfants. On a donc utilisé le préfixe grec *andra*, qui signifie l'enseignement aux hommes, ni le latin ni le grec ne comportant de mot pour désigner l'humanité. Depuis, cette appellation s'est solidement implantée dans le monde francophone et de plus en plus de gens savent ce qu'est un andragogue.

L'andragogie avait déjà commencé à intéresser les universités depuis une vingtaine d'années, notamment chez nos voisins américains. L'idée a toutefois mis plus de temps à faire son chemin dans la francophonie si bien que l'U. de M. a été la première université francophone au monde à se doter d'un programme en éducation des adultes. Les autres universités ont emboîté le pas dans la décennie suivante : Laval, Sherbrooke, Québec et Concordia. Il est intéressant de savoir que, à l'origine, l'Université Laval à Montréal — qui allait devenir l'Université de Montréal — offrait exclusivement des cours aux adultes.

### QUELQUES ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT

En septembre 1969, 18 étudiants s'inscrivent au nouveau programme d'études supérieures en andragogie, qui commence par des cours de maîtrise. L'année suivante, on offre les maîtrises

M.A. avec mémoire et M.Ed. sans mémoire. Les personnes inscrites en andragogie ont une bonne expérience de l'éducation des adultes et ils viennent trouver des réponses à leurs interrogations. Les premières années, il s'agit surtout de gens occupant des postes de responsabilité, mais, par la suite, ce sont des praticiens, des gens qui travaillent directement avec des adultes. Chacun a un pied dans le champ d'intervention pour lequel il s'était préparé et un autre dans celui de l'éducation des adultes. En 1972, on admet déjà les premiers étudiants au doctorat. Le certificat de premier cycle apparaît cinq ans plus tard. Tout cela s'est accompli en moins de dix ans!

Un grand pas est franchi en 1983 lorsque les détenteurs d'un certificat en andragogie, orientation enseignement, deviennent admissibles au permis d'enseigner à l'éducation des adultes s'ils satisfont aux conditions établies par le ministère de l'Éducation. Tous les professeurs en éducation des adultes au secondaire doivent posséder ce permis, en plus d'une formation en andragogie. Pour l'instant, c'est le certificat, mais on discute actuellement de la création d'un baccalauréat.

L'année 1988 marque un important changement puisque l'andragogie est intégrée au nouveau Département de psychopédagogie et d'andragogie. Dans *Cité éducative* (voir vol. 9, no 2, janvier 1994), M<sup>me</sup> Madeleine Blais, présidente de l'Institut canadien d'éducation des adultes et professeure en andragogie depuis 1984, affirmait : « Ici même à l'Université de Montréal, on a prétendu il y a quelques années que l'andragogie n'était que de la psychopédagogie, et on a donc fusionné les deux départements. » Il faut rappeler que, jusque-là, soit pendant les 17 premières années, le programme d'andragogie jouissait du statut relativement autonome de section au sein de la Faculté des sciences de l'éducation. Ce passage a signifié un alourdissement marqué de la structure de même qu'un malaise, voire un certain ressentiment.

Depuis le début, le programme d'andragogie n'a cessé d'évoluer et de se diversifier selon les philosophies et les valeurs des différents milieux. Les programmes ont été adaptés et transformés selon les besoins exprimés par les étudiants. La notion de changement est

d'ailleurs intimement liée à l'andragogie, puisque l'éducation des adultes s'adapte constamment à la réalité.

## LA PARTICULARITÉ DE L'ANDRAGOGIE

Certains théoriciens ont contesté la particularité de l'andragogie. M. Claude Touchette, premier directeur de la section d'andragogie, ne partage pas ce point de vue : « C'est comme en médecine, il y a la pédiatrie et la gériatrie! » Il déplore aussi la « tendance à faire disparaître la spécificité de l'éducation des adultes, ce qui arrive, par exemple, quand on offre des emplois d'éducateur d'adultes à des professeurs en surplus dans l'éducation des jeunes<sup>2</sup>. »

Malgré tout, on assiste à une professionnalisation de l'éducation des adultes. Déjà, à la fin des années soixante, on tente de regrouper les éducateurs d'adultes. Cela portera fruit une dizaine d'années plus tard avec la création de l'Association des formateurs et des formatrices d'adultes du Québec, l'Association des andragogues du Québec et l'Association de recherche en éducation des adultes.

La commission Jean, elle, a bien cerné le rôle particulier de l'éducateur d'adultes. Son enseignement est essentiellement une intervention qui facilite l'apprentissage et qui a comme objectifs l'épanouissement et l'autonomie des adultes, leur participation active et leur engagement dans la vie sociale en général. Le formateur ne se limite donc pas à la fonction d'enseignant; il se préoccupe aussi de soutien, d'orientation, d'animation, d'évaluation et de recherche.

On dénombre plus de 1 700 diplômés de l'Université de Montréal en andragogie, la majorité au certificat et à la M.Ed. Ils travaillent un peu partout dans le réseau public d'éducation, mais aussi dans les organismes gouvernementaux et socio-culturels, en éducation populaire, en pastorale, dans l'industrie et la coopération internationale.

## LE 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'andragogie à l'U. de M., les andragogues sont invités à marquer un temps d'arrêt et de réflexion sur le chemin parcouru et sur les voies d'avenir. Un livre

les y aidera. Il s'agit d'un projet de quatre professeur-e-s en andragogie qui se sont attachés à dresser le bilan de cette discipline à l'Université de Montréal de 1969 à 1994. L'ouvrage aborde plusieurs points de vue : évolution de l'andragogie à l'U. de M., bilan et histoire, principes, valeurs et influence des professeurs, programmes, caractéristiques des clientèles et réalisations. La publication du livre coïncidera avec la tenue d'un colloque, les 4 et 5 novembre prochain.

Le thème même du colloque — l'andragogie au carrefour des changements — invite les andragogues à discuter de l'adaptation de leur discipline et de leur pratique aux changements sociaux tout en réfléchissant sur leur rôle d'agents de changement. En table ronde, des invités spéciaux présenteront leur analyse des changements dans les domaines de l'économie, du travail, de l'éducation et de la culture. D'autres invité-e-s tenteront ensuite de définir ce que l'andragogie, en tant que discipline universitaire, a à offrir dans le contexte de ces importants changements.

Jeune discipline universitaire, l'andragogie figure aujourd'hui dans les lexiques et les dictionnaires, elle loge dans plusieurs établissements universitaires et fait partie de la réalité quotidienne de milliers d'éducateurs d'adultes de tous les milieux. L'éducation des adultes est maintenant reconnue comme un champ d'étude universitaire et constitue, depuis le rapport Ryan et celui de la commission Jean, un champ particulier de connaissance et d'intervention.

Sources principales :

1. *Andragogie 13, perspectives d'avenir*. Actes du colloque tenu les 14, 15 et 16 octobre 1982 à Montréal. Juin 1983, p. 19.

2. Ibid. p. 17.

Bélanger, Paul. Dans *Enseigner aux adultes*. Textes et comptes rendus du colloque du cégep Marie-Victorin tenu le 1er juin 1984, pp. 13-18.

Bouchard, Paul. « Les vingt ans de l'andragogie. *Élan formateur*, Vol. 3, no 3, avril 1990, pp. 5-6.

Entrevue avec Gabrielle Cantin, professeure à la section d'andragogie depuis 1972, menée par Réjeanne Hébert. *Élan formateur*, vol. 1, no 1, septembre 1987, p. 16.

*L'événement*. Bulletin publié par le comité organisateur des célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'andragogie à l'Université de Montréal. Vol. 1, no 1, mars 1994.

# AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

## Une mesure injustifiée, selon le ministre Chagnon

**Le ministère de l'Éducation considère qu'il y a suffisamment d'étudiant-e-s à temps partiel dans les universités québécoises et qu'il n'y a pas lieu, par conséquent, de les admettre au Régime de l'aide financière aux étudiants.**

Dans une lettre datée du 6 juin 1994 et adressée au président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, une attachée politique du ministre Jacques Chagnon, M<sup>me</sup> Nathalie Dallaire, écrit : «L'analyse de la situation des étudiants québécois indique que la poursuite des études à temps partiel est un phénomène particulièrement répandu. En effet, à l'université, près d'un étudiant sur deux poursuit des études à temps partiel — à l'automne 1992, 122 498 étudiants poursuivaient des études à temps partiel, soit 47,7 %. Ailleurs au Canada, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique, c'est le cas d'un étudiant sur trois. Il ne semble donc pas que la poursuite des études pour ces étudiants soit compromise par le fait qu'ils n'aient pas accès à l'aide financière aux étudiants.»

Dans l'optique du Ministère, lit-on également, le fait de limiter l'aide financière aux étudiant-e-s à plein temps constitue un moyen de favoriser ce régime d'études, qui «demeure le meilleur moyen d'obtenir un diplôme et ce, dans des délais raisonnables».

«Dans ce contexte, écrit enfin l'attachée politique, la mise en vigueur de ce volet du programme d'aide financière aux étudiants ne semble pas justifiée, particulièrement dans le contexte budgétaire actuel. Toutefois, il faut signaler que ce dossier fait l'objet d'une réévaluation annuelle dans le cadre du processus budgétaire gouvernemental.»

Pour les gens qui connaissent bien ce dossier, la position gouvernementale,

telle qu'exprimée dans la lettre du 6 juin, marque une nette volte-face comparativement à la politique antérieure. Certes, les deux précédents ministres de l'Éducation, M<sup>me</sup> Lucienne Robillard et M. Claude Ryan, avaient maintenu l'exclusion des étudiant-e-s à temps partiel du Régime de l'aide financière, mais c'était essentiellement pour des raisons financières, et non parce qu'il y a suffisamment d'étudiant-e-s à temps partiel et qu'on cherche à favoriser les études à plein temps. En ce qui regarde le principe même, le ministre Ryan avait volontiers convenu qu'il s'agissait d'une mesure légitime, que le gouvernement mettrait à exécution dès qu'il en aurait les moyens.

### LE MOUVEMENT ÉTUDIANT MAINTIENT LE CAP

En dépit de la volte-face gouvernementale, tant la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) que l'AGEEFEP maintiennent leurs revendications : les étudiant-e-s à temps partiel doivent être admissibles au Régime de l'aide financière et, qui plus est, le calcul du montant de cette aide doit inclure une déduction de frais de garde de 10 \$ par jour par enfant, sans limite quant au nombre d'enfants admissibles.

Cette mesure se justifie pour une raison majeure, selon le mouvement étudiant de l'éducation permanente : parmi les adultes inscrits à des études universi-

taires à temps partiel, il s'en trouve environ 20 % dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$. À ce seuil, et compte tenu de la hausse vertigineuse des droits de scolarité au cours des dernières années, le besoin d'aide financière est manifeste. Qui plus est, puisque le gouvernement du Québec prise autant les comparaisons avec les autres provinces canadiennes, il devrait savoir que celles-ci accordent une aide financière à cette catégorie d'étudiant-e-s.

Fait à noter, à la demande de l'AGEEFEP, l'Assemblée universitaire de l'Université de Montréal a appuyé cette revendication étudiante. La proposition à cet effet a été adoptée à la quasi-unanimité — une seule personne s'y est opposée.

Enfin, si on se fie à l'expérience passée, de nombreuses personnalités politiques se rendront sur le campus de l'Université de Montréal dans le cadre de la campagne électorale. Des étudiant-e-s les inviteront certainement à se prononcer clairement sur cette question.

### L'équipe de hockey fait bonne figure

À sa deuxième participation au tournoi interfacultaire de hockey de l'Université de Montréal, le printemps dernier, l'équipe de l'AGEEFEP a fait très bonne figure puisqu'elle a atteint la demi-finale, où elle a malheureusement subi la défaite. Compte tenu que 36 équipes étaient inscrites au tournoi, il s'agit là d'une très bonne performance. À l'issue du tournoi, les membres de l'équipe ainsi que leurs amis et partisans ont organisé un party au café-bar La Brunante.

# Le Certificat d'intervention auprès des jeunes accueille ses premiers étudiants

**Décrochage scolaire, délinquance, chômage chronique, toxicomanie, fragilité psychologique, mise au ban de la famille, errance urbaine, quête d'une identité sexuelle, privation d'amour : en cette fin de millénaire, les écueils sont nombreux où s'éventrent les rêves d'une jeunesse pourtant promise radieuse.**

Dans la rue, à la Direction de la protection de la jeunesse, dans les cours de justice comme dans les écoles, le réseau de la santé et les organismes communautaires, il se trouve des adultes qui griffonnent certes d'innombrables dossiers, mais à qui il reste parfois du temps pour aider à recoudre ces espoirs déchirés. C'est d'abord à ces « intervenants et intervenantes », comme le dirait le langage technocratique, que s'adresse le Certificat d'intervention auprès des jeunes de la Faculté de l'éducation permanente, qui accueille ses premiers étudiant-e-s avec la rentrée universitaire.

Non sans pertinence, c'est dans les locaux de Jeunesse au Soleil, un organisme très médiatisé au cours des dernières années, que le doyen de la FEP, M. Jacques Boucher, et la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, M<sup>me</sup> Irène Cinq-Mars, ont annoncé la création de ce nouveau programme de 30 crédits.

Jeunesse au Soleil compte en effet quatre décennies d'expérience « de terrain » auprès des jeunes, et ses représentants ont rappelé une perspective fondamentale, celle de la pauvreté : au Canada, 550 000 familles doivent aujourd'hui faire appel aux banques alimentaires pour échapper à la faim; à l'école, dans la société, les jeunes issus de ces familles sont pourtant astreints

aux mêmes critères de performance que ceux de milieux plus favorisés. Faut-il s'étonner qu'ils échouent, et que les échecs à répétition les poussent à tous les décrochages? Ne serait-ce qu'à ce point de vue, selon Jeunesse au Soleil, les jeunes ne sont pas seulement une affaire de famille.

Un peu dans la même veine, M. Jacques Boucher a noté qu'il existe un « écart entre ce que nous aurions voulu que soient les jeunes et ce qu'ils sont en réalité ». De là quelques questions difficiles : « Avons-nous pris toute la place? Écoutons-nous vraiment les jeunes? Les aimons-nous? »

Le vice-doyen aux études de la FEP, M. Nathan Ménard, a rappelé pour sa part qu'on aurait tort de considérer ce nouveau programme d'études comme une panacée et qu'il faut plutôt y voir la contribution de l'Université à un plus grand effort de soutien des jeunes.

À propos du programme lui-même, M. Ménard a noté qu'il a été conçu dans une approche multidisciplinaire, qui puise dans la psychologie, la sociologie, l'éducation, le droit de la famille, la criminologie, etc. Ses concepteurs, qui ont effectué l'étude de besoins dans les secteurs de la santé, de la justice, de l'éducation et des services sociaux, ont cherché à créer un équilibre entre la formation fondamentale et la formation

pratique. Le programme comporte un bagage commun de connaissances pour tous les étudiant-e-s, mais offre aussi la possibilité de combler des besoins plus particuliers.

Les étudiant-e-s qui s'inscriront à ce programme, baptisé officiellement « Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques », ne doivent pas s'attendre à « acquérir une science ficelée dans un volume », pour reprendre les mots de M. Ménard, mais plutôt à « développer la maîtrise des méthodes pour trouver des solutions ». Les habiletés cliniques, l'écoute et la relation d'aide seront donc au cœur du nouveau certificat.

Les conditions d'admission sont celles généralement requises à la FEP. Deux types de clientèles y sont attendus : des gens qui travaillent déjà auprès des jeunes et qui souhaitent se perfectionner, puis d'autres qui sont en réorientation de carrière.

ALARIE, LEGAULT  
BEAUCHEMIN  
PAQUIN, JOBIN  
& BRISSON  
A V O C A T S

ANDRÉ LEGAULT

1259, rue Berri, 10<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec H2L 4C7  
Téléphone: (514) 844-6216  
Télécopieur: (514) 844-8129

## Taux de satisfaction élevé

Un sondage maison réalisé le printemps dernier auprès de la clientèle de La Brunante a révélé un taux de satisfaction élevé. L'appréciation générale du café-bar de l'AGEEFEP a récolté une cote «excellente» ou «bonne» de 88 %. De tous les aspects qui ont été sondés — accueil, service, fraîcheur des aliments, propreté des lieux, décor, ambiance, etc. —, seule la variété du menu semble poser des problèmes. Malgré une contrainte de taille, soit l'absence d'un équipement de cuisine et l'interdiction de cuire des aliments sur place, des efforts importants seront consentis pour améliorer la situation à compter de la rentrée de sep-

tembre. Le sondage a par ailleurs permis de constater que la plupart des gens ignorent que l'AGEEFEP prend possession des lieux à compter de 15 h; en matinée et en début d'après-midi, c'est en effet Sodexho, le concessionnaire alimentaire de l'Université, qui exploite La Brunante. On a aussi noté que plusieurs membres du personnel de l'Université sont enclins à penser que ce lieu est réservé aux seuls étudiants et étudiantes. Tel n'est pas le cas : La Brunante est un service destiné à toute la communauté universitaire. Rappelons enfin qu'il y a possibilité pour les groupes de réserver La Brunante le samedi soir.

## Hausse des tarifs de stationnement

Malgré l'opposition véhémement de la Coalition des syndicats et associations de l'Université de Montréal, une coalition très représentative de la communauté universitaire, la direction de l'établissement a décrété une nouvelle hausse de 1 \$ des tarifs de stationnement. Ceux-ci sont donc passés de 8 \$ à 9 \$ le jour et de 6 \$ à 7 \$ le soir. Pour ce qui est du permis C, il coûtera dorénavant 353 \$ comparativement à 264 \$ antérieurement; il sera cependant valide pour un an au lieu de neuf mois. La coalition est d'autant plus outrée de ces hausses que le service des stationnements a clos sa dernière année financière

avec un excédent de revenus sur les dépenses de 1,2 \$ million de dollars. Une fois mise devant le fait accompli, l'AGEEFEP a suggéré à l'Université d'offrir une réduction aux automobilistes qui achèteraient à l'avance un certain nombre de billets d'entrée. La réponse de l'Université n'était pas connue au moment d'écrire ces lignes. Cela dit, la coalition étudiait cet été la possibilité d'entreprendre des moyens de pression à la rentrée afin de forcer l'Université à revenir sur sa décision. Les étudiants et les étudiantes sont d'ailleurs invités à faire part de leur mécontentement en téléphonant au rectorat, au 343-6991.

## L'AGEEFEP fêtera ses dix ans en 1995

Fondée en novembre 1985, l'AGEEFEP fêtera ses dix ans à l'automne 1995. Un comité a été créé il y a quelques mois afin de préparer les célébrations qui marqueront ce 10<sup>e</sup> anniversaire. Les cinq personnes suivantes sont membres du comité : M. Laurent Spiriti,

vice-président aux Services aux étudiants; M<sup>me</sup> Ann-Julie Fortier et M. Ange Langlois, membres du Conseil de direction; M<sup>me</sup> Julie Genest, ex-membre du Conseil de direction; et M<sup>me</sup> Chantal Laplante, ex-vice-présidente fondatrice de l'Association.

## Le conseil élargi se réunira en novembre

Comme chacun le sait, l'AGEEFEP tient son congrès tous les deux ans. L'année où il n'y a pas de congrès, c'est le Conseil de direction élargi qui fait le point sur les différents dossiers de l'Association. Ce conseil est composé des membres du Conseil de

direction et de tous les représentant-e-s étudiants dans les instances universitaires et facultaires, soit une centaine de personnes au total. La date reste à être confirmée, mais il est probable que l'événement aura lieu le 20 novembre.

## Multiethnique : remise des certificats

Pour une deuxième année consécutive, les étudiants et les étudiantes qui ont terminé avec succès le programme d'intervention en milieu multiethnique ont reçu leur certificat à l'occasion d'une cérémonie officielle, qui s'est tenue en avril dernier. La Ville de Montréal et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont profité de l'événement pour annoncer qu'elles verseront chacune une bourse annuelle de 300 \$ à un étudiant-e qui aura réalisé un travail appliqué particulièrement signi-

ficatif, de nature à favoriser concrètement le rapprochement interethnique. Un jury de trois membres est responsable de la sélection des candidat-e-s. Fait à noter, quatre étudiant-e-s du programme, M<sup>me</sup> Johanne Courtemanche, M. Alain Lizotte, M. Jorge Rojas et M. Bernard Vadnais, ont pris d'eux-mêmes l'initiative d'organiser une fête au café-bar La Brunante après la cérémonie officielle. Ils ont même poussé la délicatesse jusqu'à remettre à l'AGEEFEP une somme de 98 \$, soit le profit de la soirée.

## La FEP décerne 560 baccalauréats



Une foule compacte de 1 400 personnes a littéralement envahi l'auditorium et le hall d'honneur de l'Université de Montréal, en mai dernier, pour l'émouvante cérémonie de la collation des grades de la Faculté de l'éducation permanente. Sur les 560 nouveaux bache-

liers et bacheliers de la FEP, 267 étaient présents pour recevoir leur diplôme. Comme l'indique notre photo, il y en a qui ne reculent devant aucune difficulté pour venir quérir leur diplôme, quitte à monter sur la scène en béquilles...

## Coup de barre pour les hors campus

Après que la direction de l'Université lui eut assuré qu'elle disposerait d'un budget de développement, la Faculté de l'éducation permanente a indiqué qu'elle donnerait un net coup de barre pour développer ses activités hors campus, dont le coordonnateur est M. Yvan Gauthier. Une fois les besoins définis, la FEP ouvrira vraisemblablement de nouveaux programmes en région et elle accroîtra son effort publicitaire pour attirer une nouvelle clientèle. On a aussi assoupli les conditions d'ouverture des nouveaux programmes, entre autres la norme jusque-là

intangibile d'un minimum de 45 inscriptions. L'AGEEFEP ne peut que se réjouir de cette nouvelle orientation. Dans le passé, l'Association étudiante avait déploré le peu d'efforts que semblait faire la FEP pour offrir ses programmes en dehors de la région métropolitaine. C'est cependant le Conseil régional de Québec de l'AGEEFEP, en particulier le président, M. Alain Tremblay, et le vice-président, M. Alain Migneault, qui ont ressuscité le dossier en produisant un plan de relance de l'enseignement hors campus et en le défendant auprès des autorités de la Faculté.

## Pas de ligne 800

C'est en vain que l'AGEEFEP a réclamé à la direction de l'Université de Montréal qu'elle installe une ligne 800 qui permettrait aux étudiant-e-s de l'extérieur de la région métropolitaine de communiquer sans frais avec l'établissement.

L'Association entend revenir à la charge cet automne en invitant les étudiant-e-s hors campus à signer une pétition pour réclamer un tel service. Il est fréquent que des étudiant-e-s doivent communiquer avec l'Université, en particulier avec le bureau du registraire.

## L'IPU? Ça reste à voir!

Depuis le dégel des droits de scolarité, en 1989, le mouvement étudiant — en particulier la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) — réclame une réforme en profondeur du Régime de l'aide financière aux étudiants. Le pivot de cette réforme consisterait en l'introduction d'un «impôt postuniversitaire» (IPU) par lequel l'État récupérerait les dettes contractées par les étudiant-e-s au fil de leurs études. Cet impôt ne s'appliquerait évidemment qu'à partir du moment où une personne aurait gagné le marché du travail et il varierait en fonction du revenu; il ne s'appliquerait également qu'à partir d'un certain seuil de revenu. Implanté dans certains pays, dont l'Australie, la Suède et le Royaume-Uni, l'IPU aurait l'avantage, selon ses tenants, de préserver le principe d'un large accès aux études postsecondaires à une époque où les droits de scolarité affichent une nette tendance à la hausse et où les barèmes de l'aide financière traditionnelle souffrent de sérieuses entorses par rapport à la réalité. Au Canada anglais, notamment, des voix ont cependant commencé à

s'élever pour rappeler que l'IPU constitue un système de financement des dettes des étudiant-e-s, non un régime d'aide financière. Là où existe l'IPU, en effet, on ne verse aucune bourse, d'où le danger d'accroître l'endettement des étudiant-e-s. D'autres questions se posent : dans un système d'IPU, les intérêts s'accumulent pendant les périodes où un débiteur se trouve en défaut de paiement faute de revenus suffisants; ne s'agit-il pas là d'un coût pénalisant pour les femmes qui s'absentent du marché du travail pour cause de maternité? Au Québec, compte tenu que seulement 5,4 % des débiteurs de l'aide financière font défaut de paiement, pourquoi devrait-on chambouler tout le système alors qu'il suffirait d'ajuster le montant de l'aide financière à la réalité du coût de la vie? C'est avec toutes ces idées — et des données économiques très précises — que jongle depuis quelques mois la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP). Un document est attendu sous peu.

# Frustration pour une trentaine d'étudiant-e-s de la FEP

## L'UQAM ne reconnaît plus les cours du Certificat en droit

En vertu d'une nouvelle politique mise en force le printemps dernier, l'Université du Québec à Montréal ne reconnaît plus aucun des cours du Certificat en droit de la Faculté de l'éducation permanente. La frustration est grande chez la trentaine d'étudiant-e-s de la FEP qui ont obtenu leur admission au Baccalauréat en sciences juridiques de l'UQAM et qui risquent ainsi de perdre l'équivalent d'une année universitaire à temps plein. L'AGEEFEP n'entend pas en rester là : à moins que l'UQAM revienne sur sa décision, elle portera la cause devant les tribunaux en invoquant le caractère discriminatoire de la décision.

Le choc a été brutal pour ces étudiant-e-s lorsqu'ils se sont présentés le 7 juin à la séance d'information destinée aux nouveaux venus au bac. On leur a en effet remis un document intitulé *Points d'information concernant les demandes d'équivalences acheminées au Module de sciences juridiques pour l'année académique 1994-1994*, où l'on pouvait lire la phrase suivante : «En aucune circonstance une équivalence ne sera accordée pour un cours de droit offert dans le cadre d'un programme de certificat général ou spécialisé offert par quelque faculté de droit.»

Outre l'inélégance d'avoir été annoncée à la dernière minute, cette mesure marque une rupture comparativement à la pratique antérieure. Dans le passé, en effet, l'UQAM a accordé des équivalences de cours à de nombreux étudiant-e-s provenant du Certificat en droit de la FEP.

Pour sa part, la Faculté de droit de l'Université de Montréal considère depuis quelques années déjà que le Certificat en droit équivaut à une première année du Baccalauréat en droit. Et pour cause : les cours ont le même sigle, ils portent sur la même matière et, dans plusieurs cas, c'est le même professeur-e qui les donne tant à la Faculté de droit qu'à la FEP et à l'UQAM! De surcroît, rien n'indique que les étudiant-e-s en droit provenant de la FEP souffriraient d'un retard comparativement aux autres étudiant-e-s.

Sur la base de ces principes, la trentaine d'étudiant-e-s en cause ont donc signé une pétition réclamant la révision de la décision; l'AGEEFEP s'est également élevée avec énergie contre une mesure qui a toute l'apparence de l'iniquité. Rien n'y a fait. Pour toute réponse, la doyenne des études de premier cycle à l'UQAM, M<sup>me</sup> Micheline Pelletier, a invoqué un truisme, à savoir que l'octroi d'équivalences n'a rien d'un automatisme. Sur le fond de la question, la doyenne s'est limitée à l'explication suivante : «Le Module des sciences juridiques procède depuis deux ans à une évaluation du programme et les résultats de cette évaluation ont déjà permis d'apporter des modifications concernant, entre autres, l'octroi d'équivalences. Désormais, la décision d'accorder ou non une équivalence tient compte non seulement du contenu mais également des objectifs du cours, des méthodes d'apprentissage et des moyens d'évaluation de l'atteinte des apprentissages par les étudiants et étudiantes.»

Fait à signaler, aucun document n'a été produit pour démontrer en quoi précisément les cours du Certificat en droit de la FEP ne correspondent pas au programme «révisé» du Baccalauréat.

Quant au ministère de l'Éducation, qui a également été saisi du dossier, il a comme à l'habitude joué les Ponce Pilate au nom de la sacro-sainte autonomie dont jouissent les universités québécoises.

Dans les circonstances, il ne reste plus qu'une voie : en appeler aux tribunaux sur la base du caractère discriminatoire de la décision de l'UQAM, qui vise exclusivement les étudiant-e-s du Certificat en droit de la FEP. Au moment de l'heure de tombée, à la mi-juillet, il était clair que l'AGEEFEP se dirigeait dans cette voie. L'Association espérait toutefois que l'Université de Montréal et la FEP fassent cause commune dans ce dossier, qui concerne directement la crédibilité de la formation offerte dans l'établissement.

Pour extrême qu'il soit — les étudiant-e-s en cause risquent en effet de perdre environ 2 000 \$ et l'équivalent de deux années d'étude à temps partiel —, le cas du Certificat en droit est loin d'être unique; il ne constitue en réalité que la pointe de l'iceberg. L'expérience sur le terrain acquise par l'AGEEFEP nous enseigne en effet qu'il est très difficile d'obtenir des équivalences pour des cours suivis dans un autre établissement universitaire, même lorsque la matière se recoupe en tout ou en très grande partie.



Labatt   
**Bleue**



## VOUS AVEZ DES DROITS!

Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

## INVENTEZ DES SOLUTIONS ORIGINALES

### **CERTIFICAT DE CRÉATIVITÉ**

Apprenez à trouver des solutions originales aux problèmes et relevez les défis nouveaux dans votre milieu de travail.

Ce programme vous fournit des outils méthodologiques qui favorisent l'émergence de la créativité. Il est une occasion unique de développer de nouvelles habiletés créatrices et de les appliquer concrètement dans votre profession.

Avec ce regard neuf, vous saurez augmenter vos compétences et vos possibilités de carrière.

**DATE LIMITE  
D'ADMISSION :**  
**LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1994**

**RENSEIGNEMENTS :**  
3744, rue Jean-Brillant  
3<sup>e</sup> étage  
Métro Côte-des-Neiges

**Montréal : (514) 343-6090**  
**Extérieur : 1 800 363-8876**

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU